

Recherches historiques et pratiques sur la section de la symphyse du pubis, pratiquée pour suppléer à l'opération césarienne, le 2 octobre 1777, sur la femme Souchot [by J.R. Sigault] / [Alphonse Vincent Louis Antoine Leroy].

Contributors

Leroy, Alphonse Vincent Louis Antoine, 1741?-1816.

Publication/Creation

Paris : Le Clerc, 1778.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/a5py7fub>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

RECHERCHES

HISTORIQUES ET PRATIQUES

SUR LA SECTION

DE LA SYMPHYSE DU PUBIS.



Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b30544944>

RECHERCHES

HISTORIQUES ET PRATIQUES

SUR LA SECTION

DE LA SYMPHYSE DU PUBIS,

*Pratiquée, pour suppléer à l'Opération Césarienne,
le 2 Octobre 1777, sur la Femme Souhot.*

Par M. ALPHONSE LE ROY, Docteur-Régent
de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur
des Maladies des Femmes & des Accouchemens,

Τὸ δὲ λόγων ἢ καλῶν τέχνη τὰ τοῖς ἄλλοις εὐρημένα αἰχύνει
προδυμείεσθαι, ὑπανορθῆναι μὲν μηδὲν... οὐκ ἐπὶ δοκίμῃ ξυέσει
ἐπιθύμημα τε καὶ ἔργον εἶναι, ἀλλὰ καταρθείη μάλλον φύσις, ἢ
ἀτεχνίης. HIPPOCR. De Arte.

Flétrir & déshonorer le travail des autres sans le redresser
c'est moins un effet de la science qu'un aveu manifeste de
son ignorance & de son mauvais naturel. Trad.

M. Artaud  *J. Med.*

A PARIS,

Chez LE CLERC, Libraire, Quai des Augustins.

M. DCC. LXXVIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

RECORDS

1910-1911

...

...

...

...

...

...

...

...



P R É F A C E.

S'IL était permis d'apprécier l'utilité d'une découverte par la sensation qu'elle produit dans le public & sur-tout par le genre & l'étendue des contradictions qu'elle éprouve, il faudrait convenir que la section nouvelle de la symphyse des os pubis, pour suppléer à l'opération Césarienne, est une des plus importantes qui aient été faites en ce siècle. A peine cette section eût été exécutée à Paris sur la femme Souchot que le bruit s'en répandit de toutes parts & fixa l'attention générale, soit en France, soit chez l'Etranger. Il était bien naturel de s'intéresser au succès d'une méthode qui conserve la mere & l'enfant dans des circonstances où l'un ou l'autre perdait la vie, & souvent où tous deux périssaient malgré les efforts de l'art. La diversité des opinions ne tarda pas à se développer : certains esprits qui se disaient juges de cette découverte s'empresèrent de la dé-

crier & de nommer témérité l'entreprise courageuse de deux Médecins qui réunif-
faient la main au conseil, en se livrant & à la
pratique & à la théorie des accouchemens :
on tenta de les ridiculiser sur ce choix.
Après ces premières hostilités on les accusa
de témérité. On nia la possibilité d'obtenir
par cette opération l'écartement nécessaire,
& pour joindre la démonstration aux asser-
tions, des bras vigoureux firent, dans un
amphithéâtre, en présence d'un grand
nombre d'Élèves, des efforts redoublés pour
l'obtenir. Les tentatives furent inutiles. Il
était impossible qu'ils eussent les mêmes
résultats, parce qu'ils opéraient en d'autres
circonstances : on jeta des doutes sur la
réalité de l'opération. On présenta ces deux
Médecins comme des intrigans dont la
connivence & le concert s'attribuait réci-
proquement des succès imaginaires, & dont
la hardiesse excitée par l'intérêt osait en
imposer au siècle présent & à la postérité.
Mais les promoteurs de l'incrédulité furent

foudroyés par la publicité qu'on donna au traitement où tous les gens de l'art & quelques curieux furent admis. La jalousie a mille ressources. Elle répandit l'allarme sur le sort de la femme. On imprima des fausetés. Une feuille que chaque jour voit naître & disparaître, devint un bulletin où l'on débita des déclamations & des injures.

La guérison avançait; les accidens disparaissaient; la malade enfin reprit ses occupations, son genre de vie; elle attestait elle-même son rétablissement; enfin elle se rend aux Ecoles de la Faculté & successivement en d'autres lieux.

D'après le récit de ce qui s'est passé & du succès de l'opération constaté par les Médecins nommés par la Faculté, ce Corps respectable plein de zèle pour l'exécution du bien, décerne des honneurs aux deux Membres de son Corps qui ont inventé & entrepris cette opération. Cet acte d'encouragement cause un redoublement d'envie aux adversaires; & tandis que le Gouvernement témoigne sa satisfac-

tion sur cet événement heureux, une brochure paraît sous le titre de Réflexions sur la Section du pubis: ce titre n'est qu'un voile qui cache toute la malignité possible.

Ce serait perdre des momens précieux que d'entreprendre la réfutation de cette diatribe, dont le but est de contrarier les auteurs d'une opération qui a procuré à une mere la douce consolation d'avoir un fils; tandis que par les moyens dont on avait fait usage, & malgré les soi-disans talens de l'auteur de cette brochure appelé pour la secourir, on n'a pu donner le jour, ni à son premier enfant, ni aux trois autres dont elle est devenue successivement mere. De semblables procédés sont de tous les siècles, comme on peut le voir par le passage d'Hippocrate placé à la tête de cet Ouvrage.

J'avais d'abord formé le projet de renfermer dans la deuxième Partie des Accouchemens que je vais publier les Recherches & Observations que je présente aujourd'hui; mais les allarmes qu'on cherche à répandre m'ont

fait un devoir d'opposer une digue à des ennemis de ce bien; je ne doute point que ce nouveau fruit de mes veilles ne m'attire encore quelques désagrémens. Je fais quels sont les motifs particuliers qui ont excité contre moi les cris de la haine & de la jalousie; ces motifs ne paraissent pas prêt à s'éteindre.

Attiré par goût & par sentiment à m'occuper de cet essain de maladies qui assiègent pour ainsi dire tous les momens de la vie d'un sexe, qui fait la portion la plus faible de l'humanité, j'ai porté mes premiers regards sur ce moment si intéressant pour une femme mais souvent si cruel; sur l'instant où elle devient mere. J'ai cru qu'une pratique éclairée devait servir de base à la théorie la mieux calculée: le succès a secondé mes travaux, & depuis cette époque on a cherché à me fermer la carrière que j'allais parcourir.

Lorsqu'en 1775 je fis paraître la première Partie de mon *Traité des Accouchemens*, j'eus le malheur de n'être pas agréable

à des personnages dont j'avais frondé la doctrine fausse, inconséquente & presque toujours dangereuse. Il n'y avait qu'un moyen de me confondre, c'était de justifier les erreurs & les contradictions que j'avais combattues : on prit un parti plus expéditif ; on emprunta le titre d'un Élève en Chirurgie pour publier contre moi des écrits calomnieux. J'aurais pu me venger en réclamant la sévérité des loix contre cet anonyme : j'oubliai ma propre cause, & ne voyant que celle de l'humanité outragée, je développai de plus en plus les erreurs de mes adversaires & les moyens de les éviter. On a été réduit au silence, mais le levain fermente toujours.

La part que j'ai eu à l'opération exécutée sur la femme Souchot fut un nouveau prétexte pour se venger de ma véracité, ainsi que du genre de travaux que j'avais embrassé. On ne pût me calomnier, mais on tenta de me dépouiller de tout ce qui pouvait m'honorer dans cette découverte. Ce plan de ven-

geance a tellement réuffi , qu'il femble que ce foit un problême de favoir fi j'ai concouru à cet événement qui fait une des agréables époques de ma vie.

Quelques Anciens ont entrevu l'utilité de la fection du pubis ; mais leurs Ouvrages n'offrent que des conjectures. L'humanité fera à jamais redevable à M. Sigault d'avoir été le premier qui ait conçu affez fortement cette idée , pour la dégager de tout acceffoire , & pour propofer de la réalifer. On prétendit que l'écartement qu'il annonçait était infuffifant , & fans autre examen fa proposition fut rejettée. Que d'inventions , que d'idées heureufes fe font ainfi perdues ! On ne s'occupe que des obftacles , au lieu de fonger à les applanir. Il ne s'agit fouvent que de faire un pas , & l'on touche au but defiré.

Aspirant à mettre ce projet en valeur , j'entreprens des travaux ; je remonte à des principes ; j'en déduis des conféquences : une expérience heureufe confirme mes raifonnemens :

j'obtiens l'écartement qu'on pouvait souhaiter. L'utilité de la section n'est plus un problème ; c'est une vérité : je la développe dans mes cours ; je l'indique dans la première Partie de mon *Traité des Accouchemens*. Un de mes Elèves, en rassemblant ma doctrine dans une de ses Thèses, adopte la section à raison de ma découverte sur l'écartement qu'il publie ; & c'est malgré des faits si certains, si authentiques, qu'on cherche à m'enlever la gloire qui doit être le fruit de pareils travaux.

M. Sigault que j'avais informé de mes succès, trouve l'occasion de faire la section ; il m'en parle : je l'engage, je l'anime. Nous pratiquons l'opération : elle répond à mon attente : nous avons l'écartement que j'avais annoncé, & à ce moyen j'amène un enfant à la vie.

Le Journal de Paris en rendant compte de cet évènement dit froidement que j'accompagnais mon confrère. Je dois rendre ici hommage à M. Sigault, il réclama contre l'injustice du *Nouvelliste* son ami. Le poids du trai-

tement retomba sur moi à raison d'une maladie dont mon coopérateur fut attaqué.

Je crus devoir aux bonnes mœurs de ne pas faire d'un Journal qui est en des mains de tout âge le théâtre d'une dispute qui pouvait exciter en de jeunes lecteurs & lectrices une curiosité déplacée. Ma retenue fut un nouveau prétexte pour obscurcir ma gloire. On tait, on déguise, on falsifie les faits. Un de mes Élèves à mon insçu veut faire insérer dans cette feuille un tableau de ma doctrine; on le refuse. Mes confrères applaudissent au dédain que je fais des clameurs. MM. les Commissaires font leur rapport à la Faculté. M. Sigault expose ses travaux, j'annonce les miens, & l'on nous décerne l'honneur de faire graver nos noms sur une même médaille.

Les brigues & les cabales s'efforcèrent de m'éloigner de la ligne sur laquelle mon confrère marchait pour cet objet à la gloire. Un jeune homme qui se croit Médecin pour en avoir reçu le titre, & qui depuis peu siège dans un de ces tribunaux où l'on juge pério-

diquement les réputations littéraires, en un récit sec & ingrat de cette opération, place à peine mon nom sans l'accompagner des titres que me donne mon état ; je n'en suis point surpris : la jalousie s'occupe de tant de petiteesses ! Mais que ce Journaliste, qui semble ouvrir les portes de l'immortalité à ceux qu'il honore de ses regards favorables, qui se dit fidèle aux principes de l'impartialité, devienne en quelque sorte l'écho d'une horde de jaloux, c'est ce qui étonnera sans doute. Que cet Orateur en rendant compte de mes travaux & de ceux de M. Sigault se serve de cette expression (un Médecin nommé le Roy a eu cinquante médailles pour l'avoir suivi & aidé) n'est-ce pas mettre à part plus que l'éloquence envers un homme qui consacre ses veilles au soulagement de ses égaux ?

Mais si c'est par mes travaux que j'ai rendu utile une opération qui ne l'était pas, si c'est mon courage & ma découverte qui ont déterminé l'exécution de cette entreprise, ainsi que

l'a reconnu une Faculté célèbre; si d'après mes principes je suis parvenu à accoucher la femme Souchot, suis-je donc un homme qui fuit ou accompagne son Confrère? Si M. Sigault a déclaré que j'avais plus de part à cette opération qu'on ne pensait, pourquoi copier sans cesse les récits infidèles de mes ennemis? J'en appelle à mes concitoyens, aux savans, à ceux qui me liront, sur l'influence que j'ai dans cet objet important.

Mais c'est assez & peut-être trop m'entretenir d'injustices qui me sont personnelles. Quand la gloire ne me récompenserait pas, je l'ai tant été par le plaisir de faire des découvertes utiles à l'humanité. L'amertume qu'une basse jalousie cherche à répandre sur ma vie se change quelquefois en douceurs. Le plaisir de faire le bien serait trop doux si quelques chagrins ne venaient le modérer. Ce plaisir me console de mes travaux, de la perte même de ma santé. J'ai porté aux femmes des paroles de consolation. J'ai publié le fruit de quelques veilles,

de nouveaux vont bientôt paraître. Je ne me lasserai point de pratiquer , d'observer , de méditer & d'écrire sur les infirmités jusqu'ici trop négligées d'un sexe que la douleur accable. Puisse-je en sa faveur publier un Code complet de santé ! c'est mon desir ; puisse pour ma récompense le bien que je conçois s'opérer sous mes yeux !





RECHERCHES

HISTORIQUES ET PRATIQUES

SUR LA SECTION

DE LA SYMPHYSE DU PUBIS.

L'ACCOUCHEMENT est le passage de l'enfant à travers le bassin: on doit réduire la pratique & la théorie de cette opération à la connaissance des positions, des dimensions, des proportions & du rapport du bassin avec l'enfant: quand leurs dimensions respectives sont en juste proportion, en une bonne position, la nature se suffit; quand elles n'y sont pas, c'est à l'art à les établir. Il doit paraître bien étonnant que ce principe fondamental ait été inconnu aux Anciens, & le soit encore à la plupart des Modernes. Qu'est-il résulté de l'ignorance du mécanisme de cette opération? C'est que trompés sur les vrais obstacles, & ne connaissant point l'art de faire rentrer la nature dans sa voie légitime, les

Accoucheurs ont employé des moyens funestes à la mere, ou à l'enfant, & quelquefois à tous deux dans des circonstances où l'un & l'autre pouvaient être conservés: delà, sans doute, est né ce préjugé qui présente aux meres cet instant désiré comme un moment redoutable.

Les Anciens se proposaient principalement dans l'Accouchement de conserver la vie de la mere; ils la préféraient toujours à celle de l'enfant qui n'offre encore à la Patrie que des espérances incertaines: mais malgré tous leurs soins, les femmes étaient souvent victimes d'une méthode peu éclairée. Les Loix ordonnaient de pratiquer, sur celle qui était morte en accouchant, une opération connue sous le nom de Césarienne, afin de conserver au moins son fruit.

La Chirurgie moderne a osé, sur la femme vivante, entreprendre cette opération, à dessein de conserver les deux êtres à la fois; mais pour un succès qu'elle présente, quelle foule innombrable de malheurs elle ensevelit en silence..... Est-ce donc avoir perfectionné l'Art que d'avoir assuré un peu plus la vie des enfans en rendant celle des meres plus incertaine? Les Modernes n'ont-ils pas pratiqué quelquefois à faux l'opération césarienne pour avoir confondu le défaut de position avec celui de propor-

tion ? Il n'est pas sans exemple que quelques femmes heureusement échappées à ses dangers , aient ensuite accouché sans cet effrayant secours.

D'après de semblables erreurs & un grand nombre d'autres également funestes , j'ai cru qu'il était important qu'on établît sur cet Art, des principes lumineux , fondés sur les dimensions & les proportions du corps qui passe & de celui qui livre passage.

Lorsque le bassin est trop étroit pour laisser passer l'enfant , dans ce cas où les Anciens en faisaient le sacrifice, cas où les Modernes pour le conserver, ont exposé la mere aux dangers de l'opération césarienne , on a proposé de faire la section au pubis. J'ai démontré l'avantage qu'on pouvait s'en promettre. Déjà un succès heureux a couronné mon attente. Je satisfais aux devoirs que l'humanité m'impose en présentant cette opération nouvelle & les réflexions qu'elle m'a fait naître. Je discuterai les objections que la raison peut lui opposer. Je considérerai cette matière importante sous le triple point de vue de l'histoire, de la pratique & de la théorie.

Premièrement, je rechercherai comment l'esprit humain, si lent dans sa marche, est enfin arrivé à cette opération.

Secondement, comment elle a été exécutée sur la femme Souchot, & ce qui s'est passé pendant tout le traitement.

Troisièmement enfin, je tâcherai de répandre quelque jour sur les causes des accidens qui ont existé; sur les moyens de prévenir ceux qui pourraient naître; j'indiquerai ensuite les circonstances où cette opération peut être utile, & les principes d'après lesquels on pourra partir pour la pratiquer dorénavant.

P R E M I È R E P A R T I E.

L'œil est souvent étonné du volume de l'enfant qui vient de naître: on conçoit difficilement comment il a pu franchir un passage en apparence aussi peu proportionné. Ceux qui méditèrent les premiers sur les Accouchemens, cherchant à rendre raison de ce phénomène, commencèrent par considérer attentivement la structure du bassin; ils remarquèrent que les différentes pièces qui le composent, sont unies entr'elles par une substance qui ne s'ossifie jamais chez les jeunes femmes, & qui, pendant les derniers tems de leur grossesse, se gonfle & se ramollit. Ils apperçurent dans ce phénomène un bienfait de la nature qui permet par-là jusqu'à un

certain point , un écartement qui agrandit l'ouverture du bassin.

Hippocrate avait embrassé cette opinion, il pensait que les douleurs des reins qu'éprouvent les femmes pendant l'accouchement, avaient leur siège dans les symphyfes postérieures du bassin, qu'elles étaient le produit des efforts que la nature dirigeait vers ces parties, voici ses termes : (a) « Les femmes, » dit-il, qui accouchent pour la première fois, » éprouvent des douleurs fort aiguës à la région des » lombes & à la partie postérieure des os des isles, » alors ces os s'éloignent & s'écartent les uns des » autres ». Hippocrate, dans ce passage, ne fait attention qu'à l'écartement des symphyfes postérieures, mais ailleurs (b) il semble ne s'occuper que des antérieures. « Lorsque les mois de la gestation » sont accomplis, dit-il, les os se séparent à droite » & à gauche ».

Ces passages différens ont donné lieu à trois opinions sur l'écartement des pièces du bassin, & sur la direction des forces de la matrice pour expulser l'enfant. Les uns voulaient que ces forces ne fussent dirigées que vers la partie postérieure & ne séparas-

(a) Hipp. de naturâ pueri.

(b) Idem. De epidem.

fent que les symphyfes postérieures ; d'autres ; d'après l'observation , foutenaient qu'elles se portaient vers la partie antérieure du bassin , & que c'était spécialement vers le pubis que la nature établissait la mobilité & l'écartement ; d'autres , enfin , voulaient qu'elles se dirigeassent également sur toute l'ouverture & tendissent à l'agrandir dans tous les sens. Les Arabes embrassèrent ce dernier sentiment ,
 « quand le fœtus se sépare de sa mere , dit Avicen-
 » nes , la matrice s'ouvre , les jointures se séparent
 » & cette opération est une des plus fortes de la
 » nature ».

Il paraît même que dans l'antiquité on eut le dessein de séparer les pubis pour faciliter l'accouchement , & que cette proposition avait donné lieu à des fables qui s'étaient accréditées parmi le peuple , « quelqu'un de sensé peut-il croire , dit le
 » célèbre Vézale , qu'il existe , comme on le pu-
 » blie , des nations chez lesquelles à la naissance
 » des filles , on sépare les pubis afin qu'elles accou-
 » chent facilement ». Les Grecs avaient considéré les symphyfes du bassin comme des articulations : Vézale s'éleva contre cette opinion ; il regarda la substance des symphyfes comme parfaitement semblable aux autres cartilages ; de sorte que si on avait porté trop loin l'opinion du ramollissement & de

l'écartement, il établit une erreur en voulant en détruire une autre. L'autorité de cet habile Homme entraîna un grand nombre de partisans.

En 1519, un de nos prédécesseurs dans la Faculté de Médecine de Paris, Jacques d'Amboise, qui s'est rendu célèbre autant par ses talens que par son dévouement pour Henri IV pendant la Ligue, faisait en la manière accoutumée les Démonstrations Anatomiques aux Chirurgiens dans les Ecoles de Saint-Côme, il obtint pendant le courant de cette instruction publique, le cadavre d'une femme qui, quelques jours après être accouchée, avait subi la mort pour avoir étouffé son enfant. Jacques d'Amboise, crut l'occasion favorable pour prononcer sur le ramollissement & l'écartement des os du bassin, il annonça que dans un exercice public il ferait question de cet objet, & invita à s'y rendre les Médecins & les Chirurgiens les plus renommés. Il démontra à l'assemblée, que les os du bassin, sur-tout vers la symphyse du pubis, s'écartaient de quelques lignes; il prouva que ce n'étoit point le produit d'un état maladif, puisque la femme s'était bien portée pendant sa grossesse; il fit voir qu'en élevant une cuisse, on élevait le pubis correspondant sur l'autre: cependant malgré l'autorité, la raison & le rapport des sens, beau-

coup de gens refusèrent de se rendre. Pineau , Chirurgien & Anatomiste éclairé qui était présent à cet exercice , fut frappé de cet événement ; révolté de l'opiniâtreté de quelques assistans , il recueillit tout ce qu'on avait dit sur cet objet , & en composa un petit traité ; cet opuscule contient une foule d'excellentes choses , nous allons en présenter l'extrait.

Cet Auteur , d'après Galien , regarde les symphyfes du bassin comme autant d'articulations : celle du pubis lui paraît plus disposée que les deux autres à être , pendant la grossesse , gonflée & ramollie.

« La substance de la symphyse , dit-il , ressemble à
 » une éponge , elle s'imbibe pendant la grossesse
 » & se dessèche insensiblement après l'accouchement. La cause de ce ramollissement dépend d'une
 » fluxion muqueuse vers ces parties. — On a tenté
 » inutilement , avec un coin , de dilater les pubis ,
 » cet écartement ne peut avoir lieu que vers les
 » tems de l'accouchement. — Lorsqu'on applique
 » le doigt sur le pubis d'une femme grosse , cette
 » partie donne des preuves d'une extrême sensibilité , ce qui dépend de ce que l'engorgement qui
 » arrive à cette articulation distend le périoste , le
 » sépare & le rend très-sensible. — L'Art ne pourrait-il pas augmenter le ramollissement que tente

» la nature ? Pour y parvenir , ne pourrait-on pas
 » appliquer , pendant la grossesse , sur les symphy-
 » ses , sur-tout sur celles du pubis , des cataplasmes
 » émoulliens , des embrocations huileuses , les demi-
 » bains ? &c. »

Pineau prévoyait qu'on rejetterait ces moyens sans même tenter l'expérience ; c'est pourquoi il dédia son traité au célèbre Docteur Riviere , persuadé que son suffrage entraînerait les opinions. Après s'être beaucoup occupé , comme on le voit , du mécanisme , par lequel la nature établit le gonflement & le ramollissement ; il avait cherché tous les moyens que pouvait fournir la Médecine & la Chirurgie pour le produire. « Si l'on tient , dit-il ,
 » les cuisses d'une femme qui accouche , relevées
 » & écartées , l'enfant à chaque douleur avance
 » davantage , ce qui dépend de l'écartement du
 » pubis qui se fait à la symphyse ».

Enfin , Pineau va plus loin , il dit que non-seulement on peut dilater les symphyses par les moyens qu'il propose , mais même qu'on peut en faire la section ; ce n'est qu'en tremblant qu'il présente cette opinion : il commence par s'appuyer de l'autorité de Galien qui dit : « les parties contenant-
 » étant moins nobles que les parties contenues , elles
 » peuvent être non-seulement dilatées , mais même

» coupées en leur faveur. Or, il n'est personne d'un
 » peu de bon sens (dit Pineau) qui ne sache que
 » l'enfant dans la matrice est plus noble que les
 » os qui composent le bassin : cette autorité de
 Galien n'était guère propre à donner du crédit à
 cette idée.

L'expérience de Jacques d'Amboise, perpétua dans les Ecoles de la Faculté, la doctrine de l'amollissement & de l'écartement des symphyfes du bassin. On vit successivement Silvius, Riviere, Fernel, Dulaurens, Riolan, & beaucoup d'autres, en être les partisans. Duverney montrait dans ses Cours publics au Jardin du Roi, un bassin dont les pubis avaient été séparés dans l'accouchement par les seuls efforts de la nature : Morgagni, dont l'autorité est d'un grand poids en ce genre, adopta pareillement cette opinion.

Enfin en 1768, M. Sigault présenta aux Chirurgiens de Paris, un mémoire dans lequel il proposoit de pratiquer la section de la symphyse du pubis dans les cas où l'on emploie l'opération Césarienne, à cause de la disproportion du bassin avec la tête de l'enfant. La raison qu'il donnoit comme déterminante, c'est que par cette section on obtient un pouce d'écartement, ainsi qu'il l'avoit vérifié

fur plusieurs femmes mortes en couche; l'avantage de ce projet n'était appuyé fur aucune démonstration. On lui oppofa 1°. que dans le cas où il falloit recourir à l'opération céfarienne, un pouce d'écartement ne fuffifait pas; 2°. que beaucoup de faits rendaient la réunion fort douteufe.

Tandis que la Chirurgie françaife ne s'occupait qu'à combattre ce projet, M. Camper, Médecin en Hollande, consulta l'expérience; il pratiqua cette opération fur une truie qui venoit de mettre bas fes petits: elle continua de les allaiter, de boire, de manger, de marcher, & même elle fe débarrassa du bandage qu'on lui avoit appliqué à deffein de procurer la réunion, qui fut accomplie fans ce moyen au bout de quinze jours. Cette expérience, divulguée dans l'Europe, décida un des deux grands points contestés; la réunion: mais elle ne prononçait rien fur l'écartement, & ne répondait pas à l'objection de fon insuffifance.

Tel était l'état des choses, lorsqu'en 1773 j'eus occasion de faire pendant l'été un grand nombre de recherches fur des corps de femmes mortes en couche. Je travaillai à perfectionner, d'après l'anatomie, l'Art des accouchemens, à remédier aux suites funeftes des couches, & je ne négligeai point l'opération propofée par M. Sigault; je cherchai à

tirer quelque parti de son projet, en portant principalement mes vues du côté de l'écartement ; je fis la section du pubis sur des cadavres d'hommes & de femmes : chez les premiers je n'avois que deux à trois lignes d'écartement ; chez les autres trois à quatre ; & chez celles mortes en couche , j'avois constamment entre six & neuf lignes.

Je me demandai pourquoi dans tous les sujets y a-t-il un écartement & pourquoi est-il plus grand lors de l'accouchement. Un examen attentif de l'union des pièces qui composent le bassin, résolut la première question. Les deux os qui forment les hanches se réunissent en-devant par le moyen d'une substance qui a passé pour cartilagineuse ; ils s'adossent en arrière aux deux côtés du *sacrum* , & sont également unis avec lui au moyen de cette même substance que des ligamens assujétissent tant en-dedans qu'en-dehors : on a donné le nom de symphyse à ces trois unions des pièces du bassin. Les ligamens de la partie postérieure externe sont en grand nombre & bien plus forts que ceux de la partie postérieure interne ; de sorte qu'en coupant ceux qui unissent en-devant les pubis, les postérieurs externes l'emportant sur les postérieurs internes, il doit nécessairement se faire un écartement dans le lieu coupé.

Il me restait à découvrir pourquoi l'écartement est constamment plus grand chez celles qui sont avancées dans leur grossesse ou accouchées.

Je considérai dans les accouchées l'état des symphyses, & je trouvai toujours la substance qui sert de moyen d'union, & qui a ordinairement la solidité du cartilage, tellement gonflée alors & ramollie, qu'une lancette suffisait toujours pour en faire la section. J'observai que le ramollissement était constamment en raison du gonflement, d'où il résultait qu'en coupant le pubis des femmes mortes en couche, il y avait toujours plus d'écartement, & d'autant plus encore qu'il y avait plus de gonflement & de ramollissement de la substance cartilagineuse.

Mes travaux sur les changemens que la grossesse opère dans l'économie animale, trouvèrent ici leur application. J'avais observé sur toutes les accouchées le tissu cellulaire plus lâche, plus rempli de matière gélatineuse, tous les muscles plus tendres qu'en toute autre circonstance, & tellement, sur-tout vers le bassin, que je pouvais les dissoudre en les comprimant fortement sous mes doigts; je rapprochai de cette observation celles qui prouvent que la chair des femelles impregnées est constamment tendre; j'avais remarqué que dans les campagnes on fait emplir

les vieilles vaches pour les attendre & les faire servir alors à notre nourriture. Il était donc prouvé pour moi que l'effet de la grossesse est d'attendrir & de ramollir les chairs ; mais je crus que la nature alloit plus loin & qu'elle étendait son action jusque sur les os. L'observation nous prouve que dans les fractures des femmes grosses, le cal ne se forme très-souvent pour les réunir que quelque tems après l'accouchement ; plusieurs tentatives de ce genre , faites sur des chiennes impregnées , me présentèrent le même phénomène.

Tous ces faits réunis à beaucoup d'autres non moins curieux , me persuadèrent qu'il se fait pendant la grossesse , sur-tout du côté du bassin , une dissolution du principe solidifiant de la mere au profit du fœtus , dès 1770 j'avais cette idée , que je communiquai alors à notre savant & illustre confrère feu M. Hérissant, qui avait beaucoup travaillé sur le principe terreux animal. Il caressa cette opinion , ainsi que la manière dont elle était déduite de l'observation. Il me parut très-satisfait de l'explication que je lui donnai du ramollissement extraordinaire des os de la femme Soupiot ; phénomène dont on n'avait donné , selon lui , aucune explication satisfaisante. Je peux , d'après mes travaux depuis ce tems , établir aujourd'hui le mécanisme par lequel s'o

père cette dissolution du principe terreux animal.

Quand j'eus rapproché tous ces faits qui prouvent que les chairs, les os mêmes s'attendrissent par une espece de dissolution pendant la grossesse, sur-tout vers le bassin, les symphyfes me parurent devoir être sujettes à cette loi. Je vis alors un point de vérité & de réunion dans les observations, en apparence, opposées sur la mobilité & l'écartement; je sentis que le ramollissement, & conséquemment l'écartement, devait être plus ou moins grand, selon qu'il y avait plus ou moins de dissolution du principe solidifiant: c'est ce que me prouva le bassin d'une femme accouchée, dans lequel le ramollissement était tel, que les pubis pouvaient s'éloigner de six lignes, on eût dit que le cartilage intermédiaire était presque fondu; en sorte que ce gonflement des symphyfes, qu'on disait dépendre d'un abord de fucs vers ces parties, me parut l'effet d'une dissolution de principe solide par l'addition d'un principe humide.

Je cherchai à mettre à profit ces idées pour la pratique des accouchemens; il me parut que le coccix, qui est uni au *sacrum* par la substance cartilagineuse qu'on trouve aux autres symphyfes, pouvait, à raison du ramollissement de cette substance, se reculer pendant l'accouchement

ainsi que l'avait observé Deventer, & qu'effectivement il avoit mis en usage cette manœuvre, qu'il recommande dans quelques circonstances pour favoriser l'accouchement; il me parut qu'à raison du ramollissement ci-dessus prouvé, le *sacrum* lui-même pouvait se prêter quelquefois à un certain degré de reculement, dont on pouvait tirer grand parti dans l'Art des Accouchemens: l'expérience interrogée répondit à mon attente, & par ces moyens bien simples je délivrai des femmes, qui autrement n'eussent accouché qu'avec le secours des instrumens.

Relativement au projet de M. Sigault, je soupçonnai que l'on pouvait produire plus d'écartement qu'il n'en avait obtenu & annoncé: j'avais remarqué, comme Pineau, que pendant quelques accouchemens, en élevant les cuisses & les tenant écartées, l'enfant avançait mieux à chaque douleur, sur-tout lorsqu'elle était fort expulsive; il me parut qu'alors le triceps & le grêle interne pouvaient de chaque côté écarter les pubis: je soupçonnai que cette manœuvre, employée après la section de la symphyse, produirait un écartement plus considérable que celui qu'avait trouvé M. Sigault; & comme après la mort les articulations deviennent rigides, je crus qu'il fallait faire l'expérience

rience sur un cadavre qui ne fût pas encore refroidi : cette dernière circonstance était difficile à rencontrer , lorsqu'en décembre 1774 je fus appelé chez le sieur Brasseur , demeurant rue des Prouvaires ; sa femme expirait à la suite d'un accouchement par la manœuvre qu'une sage femme avait imprudemment employée pour opérer sa délivrance : quand j'arrivai elle était morte ; je demandai aux parens la liberté de tenter une opération intéressante pour l'humanité. Je revins peu de temps après accompagné d'un de mes disciples. Je fis placer le sujet sur une table ; je passai des couvertures sous les reins , pour isoler le bassin : les cuisses étant relevées & écartées le plus possible , je procédai à la section des tégumens , que je commençai à la partie supérieure de la symphyse , un peu plus à droite qu'à gauche : le cartilage était très-mou , j'en fis aisément la section avec un scapel très-faible ; à peine fut-elle accomplie que les pubis se débandèrent , & me présentèrent un écartement dans lequel j'introduisis de front les quatre phalanges de mes doigts repliés , ce que j'ai reconnu équivaloir à deux pouces & demi. Les jambes ayant été ensuite abaissées & allongées & les cuisses rapprochées , les pubis se rapprochèrent au point de ne laisser que six à sept lignes d'écartement , & il n'y en avait que trois à

quatre lorsqu'on mettait le cadavre sur le côté. Je cherchai à m'affurer si je n'avais point attaqué la vessie & ses attaches, je reconnus que je ne l'avais pas endommagée: le ligament qui l'attache au pubis était en partie conservé du côté gauche.

Cette découverte intéressante anéantissait les objections du défaut d'écartement que l'on opposait au projet de la section; car je concevais un mécanisme par lequel on pourrait à ce moyen faire franchir une tête volumineuse sur un bassin qui n'aurait que deux à trois pouces d'ouverture de devant en arrière. J'ai toujours eu pour principe d'être, en fait de science, communicatif, persuadé que si par-là on perd l'honneur de quelques découvertes, on jouit de l'esprit des autres, on aggrandit & perfectionne son entendement. Je fis part de ma découverte à plusieurs savans, je la publiai dans les leçons que je fais chaque année aux Ecoles de la Faculté, ainsi que dans mes Cours particuliers.

Certain de l'écartement, je revins sur la réunion; elle était moins problématique d'après les expériences de M. Camper. Avant lui la réunion des cartilages du larynx avait conduit à croire que celle des symphyfes était possible; des observations même l'avaient prouvé, mais d'autres en faisaient encore douter. On citait des femmes qui avaient été long-

tems incommodées de cette mobilité à la symphyse du pubis, au point de ne pouvoir marcher; d'autres observations qui m'avaient été rapportées par des gens dignes de foi, me prouvaient qu'on y avait quelquefois remédié au moyen d'un bandage.

Je portai mes recherches sur la cause qui avait pu empêcher cette réunion; je crus qu'elle dépendait de ce que la symphyse n'était pas restée dans le repos propre à l'agglutination, parce que les femmes s'étaient levées trop tôt: car le cal perd de sa force agglutinative, en raison du mouvement des parties qu'il doit réunir, tellement que si au premier mouvement le cal perd deux de cette force unissante, au second mouvement il perd quatre & au troisième seize, ainsi de suite jusqu'à ce qu'il perde entièrement cette puissance: c'est pourquoi dans la réunion des fractures, s'il y a beaucoup de mouvement, il ne se fait point de réunion, & les os forment une espèce d'articulation, plutôt que de se souder: ainsi pour obtenir la réunion de la symphyse, il me parut qu'il fallait beaucoup de repos vers cette partie. J'exposais dans mes Cours publics & particuliers toutes ces idées sur l'écartement & la réunion, & je désirais qu'une expérience sur le sujet vivant pût les confirmer. Enfin je publiai la première Partie d'un Ouvrage sur la Pratique des Accouchemens,

dont incessamment je donnerai la fuite. En parlant des cas où il y a disproportion entre la tête & le bassin, cas dans lesquels l'opération Césarienne est indiquée. Je laisse entrevoir des moyens différens, & je m'exprime ainsi. « (a) Rendre l'opération Césarienne plus rare, moins meurtrière, déterminer les cas où elle est indiquée, les réduire au plus petit nombre possible, substituer des manœuvres moins dangereuses, tenter enfin de bannir entièrement cette ressource si effrayante & presque toujours mortelle, c'est ce que je me suis proposé ».

J'eus le plaisir de voir un grand nombre de mes Elèves entendre ma doctrine & soutenir en thèse mes principes : ceux que je viens d'exposer, furent sommairement annoncés par M. Chandon, qui après s'être rendu très-utile dans quelques Hôpitaux de Marine ; & voulant enfin compléter ses connaissances de Chirurgie & de Médecine par l'étude & la pratique des accouchemens & des maladies des femmes, exposa son désir à M. de Sartine. Ce Ministre éclairé, qui fait que le plus grand bien que

(a) Voyez la Pratique des Accouchemens, première Partie, contenant l'Histoire critique de la doctrine & de la pratique des principaux Accoucheurs, pag. 202.

le Gouvernement puisse faire à l'humanité souffrante , c'est de procurer & de propager une bonne instruction , s'empessa d'accorder une semblable demande à un sujet dont on lui avait toujours vanté les talens. M. Chandon vint ici , & ses appointemens lui furent conservés pour suivre mes Cours : après avoir passé à Paris un temps suffisant il fut à Montpellier pour y prendre le grade de Docteur ; il dédia à M. de Sartine , Ministre de la Marine , sa thèse , dans laquelle il soutenait ma proposition chérie ; savoir , que pendant l'accouchement jamais une femme ne doit perdre la vie entre les mains d'un Accoucheur habile. Après avoir exposé les cas formidables , il présente le remède & rapporte plusieurs circonstances , ordinairement funestes , où il a vu ma pratique couronnée du succès. M. Chandon eut l'honnêteté , bien rare , de ne s'approprier aucune de mes idées. Après avoir proposé plusieurs moyens pour suppléer à l'opération Césarienne , & entr'autres la section du pubis , il dit : « On n'intéresse » aucun viscère essentiel à la vie par cette opération , qu'on n'a rejetée que par timidité & sans » aucune raison solide , sur-tout d'après l'écartement de deux pouces & demi qu'a obtenu » M. Alphonse le Roy ». Et ici M. Chandon rapporte l'observation que j'ai ci-dessus détaillée.

Un Chirurgien très-instruit dans l'Art des Accouchemens , n'avait aucune connaissance de mes travaux , lorsqu'en 1776 il soutint aux Ecoles de Chirurgie une Thèse, dans laquelle il condamne la section de la symphyse dans les cas où le bassin est trop étroit pour laisser passer la tête de l'enfant. M. Bodelocq ne rejette point l'opinion des Anciens sur le gonflement & le ramolissement. Mais il dit , avec raison , qu'on observe rarement vers les symphyfes une mobilité très-sensible ; cependant il rapporte avoir vu un bassin dans lequel les pubis s'écartaient l'un de l'autre de quatorze lignes. Il rejette l'opération de la section au pubis , à raison de l'insuffisance d'un pouce d'écartement , annoncé par M. Sigault dans une thèse qu'il soutint à Angers en 1772. Pour obtenir cet écartement , l'Auteur fut obligé d'enfoncer un coin dans la séparation des pubis , parce qu'il n'opérait pas sur des bassins de femmes mortes grosses ou peu à près être accouchées. — Il observe que dans le cas d'un pouce d'écartement , les pubis ne divergent en devant que de deux lignes ; par conséquent , que s'il y a disproportion du diamètre transverse de la tête avec le bassin de plus de deux lignes cette opération n'est pas praticable. Ce raisonnement vaut une démonstration : il conseille donc dans le cas où l'on voudroit la

pratiquer, d'employer plutôt le forceps: mais il eût été à désirer qu'il se fut occupé à bien déterminer les cas où cet instrument peut réduire la disproportion, & qu'il eût démontré de combien il peut diminuer le volume de la tête pour vaincre cette disproportion. Lorsque ce Chirurgien eut appris que dans la circonstance de l'accouchement j'avais obtenu deux pouces & demi d'écartement, il réitéra mes expériences dans les circonstances favorables, il obtint les mêmes résultats, & me l'apprit en me témoignant combien il s'intéressait au succès de notre opération, c'est le propre des vrais talens de ne chercher que le bien en lui-même & de n'être partisan que de la vérité.

Je ne connaissais point la thèse de M. Sigault, soutenue à Angers; c'est pourquoi au mois de juillet 1777, je me rendis chez lui pour le prier de me la communiquer, afin que je pusse établir la différence de ses travaux & des miens, & les faire concourir à donner quelque valeur à un projet mal-à-propos rejeté. Mon confrère s'empressa de satisfaire à ma demande; il me remit sa thèse seule, n'ayant pas le Mémoire qu'il avait présenté au Corps de Chirurgie. Impatient de savoir ce que contenait cette thèse, j'en pris lecture, & je vais ici en présenter l'analyse.

Cette thèse porte en titre, que dans l'accouchement contre nature, la section de la symphyse du pubis, est plus prompte & plus sûre que l'opération Césarienne. Elle est composée de cinq paragraphes; le premier ne contient que quelques généralités étrangères au sujet; il dit au second: « Les forces » de la matrice se réfléchissent quelquefois sur elle- » même, d'où il est résulté dans quelque accouche- » ment rupture de viscère; ce qui a nécessité dans » ces cas à inciser le ventre d'une mère pour en » tirer l'enfant contenu dans l'abdomen. Julius » naquit par une opération semblable; ce qui lui » fit donner le surnom de César, & conserva à » cette opération la dénomination de Césarienne. » Les dangers de cette opération sont une grande » hémorragie, un épanchement purulent dans la » cavité du bas ventre, une hernie, l'étranglement » des intestins entre les lèvres de la plaie faite à la » matrice, la gangrène, les convulsions, enfin la » mort ». — Dans le troisième paragraphe, il dit: » Les cartilages se relâchent sur la fin de la gros- » sesse; & pendant l'accouchement, les os s'éloi- » gnent peu-à-peu, & quelquefois se séparent ». Il soutient cette assertion d'après l'autorité de quelques grands Anatomistes. — Dans le quatrième, il continue: « Fernel met au nombre des obstacles à

» l'accouchement , l'union trop affermie des os
 » pubis ; Pineau, dans ce cas , confeillait les relâ-
 » chans, les linimens : ce font des moyens de trop
 » peu de valeur. — Prenez un fcapel à dos dont la
 » pointe foit mouffe ; coupez au-deffus du pubis la
 » peau & la graiffe ; divifez les mufcles pyramidaux
 » de haut en bas ; la fymphyfe du pubis étant décou-
 » verte , portez le doigt dans le tiffu cellulaire qui
 » eft derrière les pubis ; coupez hardiment le carti-
 » lage intermédiaire ; fubitement les os pubis s'éloi-
 » gneront de plus d'un pouce , & le fœtus pouffé par
 » les forces qu'emploie la nature , & celle que peut
 » procurer l'art , viendra au monde fain & fauf ,
 » au moyen de l'ampliation donnée à tout le baffin.
 » Quand la force qui tend à féparer les extrê-
 » mités du cercle offeux n'exiftera plus , les pubis
 » fe rapprocheront ; ce à quoi on pourra aider par
 » un bandage. La plaie eft fimple , le repos la guérit
 » fans qu'on ait à craindre des fymptômes graves.
 » Cette fection ferait inutile , fi le fœtus étoit refté
 » dans l'ovaire , ou s'il s'étoit développé dans les
 » trompes. Elle eft utile lorsque la tête eft enclavée ,
 » parce qu'alors le forceps peut caufier inflamma-
 » tion-gangrène ; il peut bleffer ou déprimer la tête
 » du fœtus : le fleur Camper a fait cette opération
 » avec fuccès fur une truie. — Dans le cinquième

paragraphe , M. Sigault répond aux objections :
 « On m'opposera que dans le cas d'ossification de
 » la symphyse, cette opération ne peut se pratiquer ;
 » mais cette ossification n'a jamais lieu. On pourra
 » craindre la lésion du col de la vessie , mais cet
 » organe ne touche à la symphyse que par un tissu
 » cellulaire lâche qu'on peut écarter avec le doigt
 » si le fœtus n'est pas entré dans le petit bassin ; s'il
 » y est entré, la blessure du col de la vessie n'est pas
 » incurable comme le croyaient les anciens. Le
 » bassin ne s'amplifie pas assez, disent d'autres ; mais
 » qu'on observe que le bassin est composé de diffé-
 » rentes pièces , & que l'étendue de toute l'ouver-
 » ture repartit une ampliation sur toute la circon-
 » férence de cette même ouverture. La réunion ne
 » se fera pas , disent d'autres , l'expérience de
 » M. Camper prouve le contraire, pourquoi les
 » cartilages ne se réuniraient-ils pas ? Il est vrai que
 » Verdier dit avoir vu deux femmes qui étaient
 » restées boiteuses après une semblable déduction
 » des pubis , sans doute il y avait quelque virus
 » vénérien , scorbutique ou scrophuleux ; car
 » Messieurs Petit , Louis & de la Faye , rap-
 » portent des observations où cette réunion s'est
 » faite. M. Morand de la Roussière , a vu un
 » jeune homme chez lequel les pubis se séparè-

» rent en faisant des armes: d'où je conclus, &c ».

Après avoir lu cette thèse, je dis à M. Sigault, qui m'en demandait mon opinion, qu'elle me semblait très-bonne à quelques assertions près que je croyais contraires à la théorie des accouchemens; mais néanmoins que sa proposition aurait dû fixer davantage l'attention, & qu'il eût fallu s'occuper de travaux relatifs à cet objet, & tenter des expériences raisonnées.

M. Sigault m'exposa ensuite les contradictions, les dégoûts qu'il avait éprouvés à ce sujet; il m'apprit que M. Camper avait fait la demande au Gouvernement Hollandais, d'une criminelle pour pratiquer sur elle cette opération; mais que le savant Gaubius, dont on avait requis l'avis, avait déterminé le refus de cette demande.

Voici les réflexions que je fis: « l'homme craint
 » toujours les innovations sur les objets qui l'inté-
 » ressent vivement; c'est pourquoi les découvertes
 » utiles trouvent beaucoup de contrariétés, tandis
 » que les découvertes frivoles sont avidement re-
 » çues. Je ne suis point étonné des obstacles que
 » vous avez rencontrés. Il fallait, en présentant un
 » moyen aussi nouveau sur un objet aussi intéressant,
 » subjuguier par des raisonnemens portés à la dé-
 » monstration. Si vous eussiez annoncé un écarte-

» ment plus considérable, si vous eussiez démontré
 » que sur le bassin le plus mal conformé vous pou-
 » vriez faire franchir la tête la plus volumineuse : si
 » vous eussiez développé le mécanisme de ce pas-
 » sage ; vous eussiez trouvé trois fortes de gens ; les
 » uns, que les plus forts raisonnemens ne peuvent
 » subjuguier, parce qu'ils ne suivent que leurs pas-
 » sions ; d'autres plus indifférens qui eussent douté,
 » parce qu'ils n'auraient pas voulu se donner la
 » peine d'étudier votre travail ; d'autres enfin qui
 » vous auraient entendu & qui se feraient rendu
 » vos partisans zélés : mais ici l'expérience & le
 » raisonnement s'élevaient contre vous : on a dé-
 » montré que le pouce d'écartement que vous expo-
 » siez ne suffisait pas, & vous n'avez pas démontré
 » qu'il est suffisant : vous croyez que ce pouce réparti
 » sur tout le bassin, l'agrandit suffisamment pour lais-
 » ser passer la tête, & vous étendez ce principe à
 » tout genre de disproportion. Quant à M. Camper,
 » je ne lui aurais pas plus accordé une criminelle
 » qu'on ne l'a fait en Hollande, parce que son motif
 » principal n'était pas d'obtenir plus d'écartement :
 » je lui aurais objecté si vous réussissez, vous indui-
 » rez en erreur, parce qu'une réussite sur un bassin
 » bien conformé ne peut pas prouver qu'un mal
 » conformé livrera passage ; vous prouverez la réu-

» nion , mais votre expérience sur la truie la met
 » hors de doute ». Aussi quand j'ai conseillé à mes
 Elèves de solliciter dans leurs provinces une cri-
 minelle : « Présentez aux Juges , leur ai-je dit , que
 » la réunion est presque certaine ; mais dites-leur
 » qu'il importe pour l'humanité de constater la dé-
 » couverte de deux pouces & demi d'écartement ,
 » au moyen de quoi , même sur un bassin mal con-
 » formé , on fera franchir une tête volumineuse ;
 » dites-leur que les gens sensés conviennent que
 » cette opération ne présente rien de dangereux ,
 » mais qu'il faut frayer la route & s'assurer si
 » l'écartement nécessaire dans les cas de mauvaise
 » conformation , ne peut pas produire des accidens
 » inconnus. »

Le 27 Septembre 1777 , deux mois après cet en-
 tretien , lorsque nous étions assemblés à la Faculté ,
 M. Sigault vint à moi , me prit à part & me dit :
 Je dois sous peu de jours accoucher pour la cin-
 quième fois , la femme d'un nommé Souchot dont
 tous les accouchemens ont été très-laborieux , à rai-
 son de la difformité de sa taille qui n'est que de 3 pieds
 8 pouces. Dans le premier fait en décembre 1769 ,
 j'employai inutilement mes forces pour faire fran-
 chir la tête. J'appellai M. Piet pour me secon-
 der , & après des efforts tantôt alternatifs tantôt

réunis, la tête allongée a passé à travers le bassin, comme à travers une filière: après cet accouchement, cette femme a gagné du froid, & il lui est survenu un rhumatisme laiteux qui lui cause très-souvent, à l'approche de ses règles, les douleurs les plus vives. — Dans le mois de Mai 1771, j'ai été appelé une seconde fois pour l'accoucher, j'ai convoqué successivement Messieurs Thévenot, accoucheur très-sage & très-éclairé, ainsi que M. Coutouli: la tête n'a franchi qu'au moyen d'un crochet appliqué sur le pariétal droit: défolé de la perte inévitable de ces enfans, j'ai résolu dans une troisième grossesse de m'opposer à leur accroissement en employant les purgatifs, je n'ai pas été plus heureux, l'accouchement s'est déterminé au huitième mois, l'enfant a encore été victime des efforts qu'il m'a fallu employer pour faire franchir la tête qui cependant était peu volumineuse. Il lui est resté depuis ce tems une hernie de vagin. Enfin le jour de Paques 1775, j'ai été appelé une quatrième fois: alors j'ai convoqué une foule d'Accoucheurs & de Médecins célèbres: à six, nous avons employé alternativement nos forces & nous nous sommes presque épuisés, ce n'a été qu'après deux heures de semblables manœuvres, que la tête de l'enfant est sortie au moyen de ce qu'un pariétal s'est en-

foncé & déprimé. On a décidé unanimement que cette femme n'accoucherait jamais d'un enfant vivant qu'au moyen de l'opération Césarienne; j'ai proposé la section au pubis, on la rejettée. Croyez-vous qu'elle puisse convenir, & si vous êtes de cet avis, voulez me prêter votre main & votre conseil.

Je témoignai à M. Sigault que je verrais avec grand plaisir cette opération substituée dans bien des cas la Césarienne. Je lui retraçai à l'instant le détail rapide de mes travaux, les raisons & les expériences sur lesquelles je fondais mon opinion; je l'engageai à me venir voir; je lui promis que j'allais rassembler toutes mes idées sur cet objet important, parce qu'on ne pouvait être trop scrupuleux sur l'entreprise d'une opération aussi importante en la pratiquant pour la première fois.

S E C O N D E P A R T I E.

Quelque certain que me parût le succès de la section de la symphyse du pubis, des craintes tempéraient mon desir & mon espoir; le raisonnement les dissipait bien-tôt, & le sentiment qui échauffait mon cœur, me faisait jouir d'avance de la reconnaissance des êtres dont j'allais, par ce moyen nouveau, conserver la vie. Il me semblait que je mul-

tipliais l'existence, le plus grand bienfait de la nature ; je sentais un besoin de communiquer à M. Sigault mes idées ; nos intérêts de gloire étaient devenus communs. Je restai trois jours dans une vaine attente ; & pour qu'on ne me reprochât rien, ou plutôt pour ne me reprocher rien à moi-même, je pris conseil de gens sages & éclairés, moins sur l'opération que sur la conduite prudente à tenir.

Enfin, le 30 Septembre, la femme Souchot entre en travail, elle fait appeler à cinq heures du soir M. Sigault ; il se rend chez elle à sept, y retourne à dix, & une heure après minuit accourt m'éveiller & m'apprendre que l'enfant présente les pieds, que la mère est entièrement disposée à se laisser opérer. J'anime son courage, je dissipe ses craintes, & tous deux nous nous mettons en marche, pleins de l'espoir de bien faire.

Arrivé chez cette femme je considérai sa stature, & je conçus les plus grandes espérances de son courage. Comme ses douleurs n'étaient ni vives ni précipitées, je lui fis diverses questions, pour découvrir les causes de sa conformation vicieuse. « Elle » nous dit je suis née en 1739, d'une mère très-saine, » alors âgée de trente-huit ans, & mon père nommé » Devissé, maître de guitarre, en avait soixante- » quatre. J'ai été confiée à une mauvaise nourrice ;
» on

» on assure qu'à huit mois j'ai eu la petite vérole , &
 » qu'à vingt, tandis que ma dentition était accom-
 » pagnée de dévoiement & de convulsions , je l'ai
 » éprouvée une seconde fois , & de très-mauvaise
 » qualité ; mes membres alors se sont contournés ;
 » il ne m'a pas été possible de marcher avant huit
 » ans , & encore me fallait-il le secours de deux
 » béquilles , que je n'ai pu quitter qu'à l'époque de
 » mes règles. Je me suis mariée à vingt-neuf ans ;
 » j'ai eu quatre accouchemens fort pénibles. M. Si-
 » gault m'a toujours donné ses soins ; je me confie
 » aujourd'hui à vos talens réunis ».

Je lui témoignai l'intérêt que sa situation m'ins-
 pirait, & cherchai ensuite à m'assurer de l'état du
 travail, & des dimensions de son bassin. Je recon-
 nus que l'enfant présentait les pieds, que l'orifice
 de la matrice était très-dilaté, & que le diamètre
 de devant en arrière de son bassin n'avait pas plus
 de deux pouces & demi. Je fis part à M. Sigault de
 ce que je venais d'observer, & lui dis que le diamè-
 tre qui traverse la tête d'un enfant à sa naissance ayant
 pour le moins trois pouces un quart ; il n'était pas
 possible qu'il put franchir une ouverture qui n'avait
 que deux pouces & demi, par conséquent qu'elle
 ne pouvait accoucher, ainsi qu'on l'avait prononcé,
 que par l'opération Césarienne, ou celle que nous

allions y substituer. Notre parti étant pris, elle nous offrit de tout préparer avec nous; elle fit elle-même de la charpie, elle chercha à bannir toute idée triste, en vantant à son mari l'espérance d'embrasser un fils.

Tout étant préparé, nous reployâmes en trois le matelas sur le lit, la femme se plaça dessus, la mari s'éloigna, une garde seule nous éclairait. Nous commençâmes par chercher la partie moyenne du cartilage de la symphyse en la comprimant, ce qui fut sensible. Ensuite je conseillai de commencer la section sur la partie supérieure de la symphyse, non au-dessus des muscles pyramidaux & de la faire à deux temps. 1°. D'inciser les tégumens jusqu'au milieu du pubis, tandis que j'en tiendrais la partie inférieure abaissée, ensuite de commencer la section du cartilage. 2°. D'achever celle des tégumens, sans inquiétude sur l'hémorragie qui pourrait arriver, parce qu'elle n'empêcherait pas de faire la section du cartilage dans le lieu proposé, vu qu'elle serait déjà commencée. M. Sigault n'avait pour cette opération, qu'un simple bistouri. Les cuisses étant relevées & écartées, il opéra comme je viens de le dire.

Lorsque la séparation fut achevée, les pubis se débarrassèrent comme un arc, & furent de l'un & l'autre

côté se porter sous les tégumens. Aussi-tôt je m'occupai du soin d'extraire l'enfant. M. Sigault venait de percer les eaux & d'amener à la vulve les pieds qui se présentaient à l'orifice de la matrice.

Je commençai par constater l'écartement que j'avais, pour combiner la manière de faire passer la tête, je portai sur l'écartement (le poing étant fermé) les quatres phalanges de mes doigts, ils portent deux pouces & demi, c'était la mesure que j'avais employée sur le cadavre de la Dame Braffeur, je reconnus que j'avais ici quelque chose de plus. Ma joie fut vive, mais tranquille. L'estalons de l'enfant répondaient au côté droit : j'amenai son corps par de doux efforts qui ne portaient que sur les parties latérales, & nullement sur la colonne épinière : je dégageai le bras gauche, puis le droit : la tête étant encore au-dessus du détroit supérieur, je portai ma main droite sur la face qui répondait à la symphyse iliaque gauche ; je fis écarter le plus possible les cuisses ; j'engrainai la plus grande portion du pariétal droit dans l'écartement ; dont les tégumens bombèrent ; je fis répondre la bosse pariétale gauche à la partie latérale droite de la basse du sacrum ; ensuite en relevant le corps de l'enfant, j'entraînai la partie latérale gauche de la tête, en même-temps que de la main droite appliquée

sur les fosses nazales, j'abbaissai le menton. Par ces deux moyens employés & combinés à la fois, la tête traversa l'obstacle principal le détroit supérieur; lorsqu'elle fut dans l'excavation, je portai l'occiput sous l'écartement; je dégageai le menton à la commissure inférieure en relevant le corps de l'enfant; le reste de la tête franchit, & j'annonçai à cette mère courageuse qu'elle avait enfin un fils: les cuisses étant abbaissées, l'écartement ne se porta plus qu'à huit lignes, je fis tout de suite la délivrance, parce que la matrice se contractait fortement.

Pendant cette opération, qui ne fut pas très-douloureuse ni de longue durée, la femme ne rendit que peu de sang; & le mari appelé, croyait à peine à une terminaison aussi heureuse, & aussi prompte.

Nous appliquâmes sur la plaie de la charpie, nous transportâmes l'opérée sur un matelas, afin de préparer son lit. Pour peu que les cuisses fussent écartées, elle se plaignait d'une douleur assez vive dans la partie postérieure gauche des reins & du bassin. Nous appliquâmes une serviette en forme de bandage pour contenir le bassin; nous attachâmes derrière deux rubans, l'un à droite, l'autre à gauche; nous les passâmes dessous les cuisses pour les assujettir en-devant. Lorsqu'elle fut

mise dans son lit nous trouvâmes le poulx sans altération ; enchantée d'être mère elle nous pressa de lui donner son fils pour lui présenter son sein. Nous restâmes pendant plus de deux heures , & ne voyant pas le plus léger accident , nous nous séparâmes avec promesse de nous rassembler à midi.

Ainsi fut terminée une opération que personne n'avait encore pratiquée , & qui n'avait trouvé que des contradicteurs. Mais quel que fût le succès de cette tentative , il restait le traitement ; je le regardai comme une carrière à parcourir , dans laquelle il s'allait peut-être trouver des obstacles imprévus ; c'est par le détail de ces objets intéressans que je vais terminer cette Partie.

Etant rassemblés à l'heure convenue , nous fîmes la levée d'une partie de l'appareil , & nous vîmes avec plaisir qu'il n'y avait point eu d'hémorragie. Comme le lit était rempli d'humidité , je lui demandai si elle avait senti couler ses urines , ou si elles venaient involontairement. Elle nous dit qu'elle les avait laissé couler deux fois volontairement , mais à très-petite quantité.

Nous convinmes de rapporter à la Faculté ce qui s'était passé , & de l'intéresser à cette opération , en nous accordant des Commissaires pour constater ce fait & suivre le traitement.

La Faculté tenait le soir une Assemblée du premier du mois ; j'y attendis long-tems M. Sigault. Enfin j'annonçai de vive voix l'opération , dont j'avais découvert la possibilité ; je fis un tableau sommaire des travaux de mon Confrere & des miens.

La Faculté avait nommé sur ma demande deux de ses Membres , recommandables par leurs talens & leurs lumières , MM. Grandclas & Descemet. Sur la fin de la séance , M. Sigault arriva & lut un petit Mémoire qui exposait ce que j'avais annoncé de vive voix. De-là nous fumes visiter notre malade ; elle n'avait point de fièvre , mais seulement des douleurs dans la région sacro-iliaque gauche & à la cavité cotyloïde du même côté , elle nous engagea à desserrer un peu le bandage ; ce que nous fîmes.

Le 3 MM. les Commissaires se rendirent à dix heures du matin chez la femme Souchot ; elle était sans fièvre , néanmoins elle avait été tourmentée toute la nuit par son enfant. M. Sigault, qui était attaqué d'un panaris, me laissa le soin du pansement ; je levai l'appareil ; alors MM. Grandclas & Descemet s'assurèrent de la section ; l'écartement était encore de cinq à six lignes. Je leur fis observer que dès qu'on ôtoit le bandage il était plus considérable , & qu'il s'augmentait lorsque l'on éloignait les cuisses ,

mais qu'il y avait alors des douleurs assez vives aux lombes , à la région sacro-iliaque gauche & à la cavité cotyloïde du même côté. Le lit était imbibé d'urine , qu'elle n'avait senti venir qu'une fois & à très-petite quantité : on la transporta sur un autre pour la mettre à sec , ce qui fut pénible , à raison de ce que le plus petit mouvement renouvelait ses douleurs. — On proposa plusieurs pansemens très-simples , & l'on adopta celui que j'indiquai : c'était le blanc d'œuf battu avec l'eau-de-vie. Je craignais qu'il n'y eût affection de quelques vaisseaux lymphatiques, & je regardais le lieu opéré comme étant à-peu-près de la nature des articulations; c'est pourquoi je crus ce défensif très-convenable : on ordonna une diète sévère. Le soir la femme se plaignait d'une grande sensibilité au bout des seins , mais elle était sans fièvre.

Le 4 nous eumes l'imprudence de dire devant elle , que la réunion s'était faite chez l'animal , opéré par M. Camper , sans le secours du bandage , elle voulut qu'on lui ôta le sien. Elle n'entendit à aucune raison; & malgré nous , il fallut le supprimer. Comme elle donnait rarement le sein à son enfant , & qu'elle ne pouvait lui présenter le gauche qu'avec plus de difficulté encore que le droit , on évacua son lait au moyen d'une tétière.—

Le soir elle eut un très-léger mouvement de fièvre.

Le 5 la situation constante sur le dos, qu'elle préférait à celle sur le côté, que nous lui prescrivions, la mal-propreté inévitable des écoulemens, malgré tous les soins qu'on prenait, la difficulté de nourrir, & sur-tout la sévérité de la diète, l'impatientèrent au point d'agiter le pouls. J'accordai une croute de pain à ses vives sollicitations. Elle apperçut que je n'étais pas d'avis de la diète sévère; elle en abusa, comme on le verra dans la suite. — Le soir elle était absolument sans fièvre.

Le 6, depuis la veille de son accouchement, il n'y avait point encore eu de selles. Je crus qu'il fallait établir cette évacuation; on lui donna un lavement; il n'entraîna aucunes matières. — L'aproximation des symphyfes était très-sensible, la plaie très-petite, vu le rapprochement des tégumens; on voulut changer le traitement, & appliquer un petit plumaceau de baume d'Arcéus. — Il y avait peu de douleurs, peu d'écoulemens, tout promettait un prompt rétablissement; mais dès que nous fûmes partis, elle mangea, & beaucoup trop sans doute; car M. Desessartz, Doyen de notre Faculté, qui fut la voir une heure après le pansement, lui trouva quelques frissons, de

l'altération dans le pouls , & des étouffemens. — A notre visite du soir , tous ces accidens étaient complètement dissipés ; car M. Baget , notre Confrère , qui la vit avec nous , flatta notre espérance d'un prompt rétablissement. Mais un excès qu'elle fit encore dans le manger , après que nous fûmes partis , joint à un chagrin domestique qu'elle éprouva dans la nuit , mirent chez elle le plus grand trouble.

Le 7 , un plus grand concours de Médecins & de Chirurgiens que de coutume , furent témoins d'un état de fièvre & d'affaiblissement assez considérable , les écoulemens étaient très-abondans , & les douleurs vives. Le plumaceau de baume d'Arcéus était couvert d'une suppuration noirâtre , c'est pourquoi on en revint à un défensif composé avec de l'eau-de-vie aromatique appelée eau rouge & le blanc d'œuf ; la diète qu'elle observa pendant tout le jour , lui fût salutaire : la fièvre se dissipa , & nous apprîmes le soir que dans l'après - midi elle avait demandé le bassin , qu'elle avait évacué une grande quantité de matières liées & qu'elle avait demandé deux fois à uriner.

Le 8 , d'après quelques réflexions que j'avais faites sur ces écoulemens , qui ce jour étaient très-

abondans, je lui demandai si pendant qu'elle allaitait son enfant, il n'y en avait pas sensiblement davantage, elle me dit que oui, & pour m'en assurer, j'appliquai ma main à la vulve pendant que l'enfant était au sein & j'en reçus une assez grande quantité. Nous crûmes devoir revenir à l'application du bandage, & il fallut que toutes les personnes présentes lui en fissent sentir la nécessité pour qu'elle y consentit. Pendant la journée elle urina deux fois dans le bassin, & deux fois elle évacua des matières bilieuses en assez grande quantité. — Plusieurs de nos Confrères se trouvaient tous les jours au pansement, entr'autres Messieurs Lésurier, Vicq & Champfereu; M. Destremeaux, gendre de M. Levret, y vint ce même jour; il parut s'intéresser vivement au succès de cette opération: il nous conseilla de veiller à ce que la femme excitée par ceux qui l'approchaient, ne fit des excès, & il dit en présence de plusieurs de nos Confrères, entr'autres de M. Vicq, que M. Levret avait estimé le diamètre de devant en arrière du bassin de cette femme, à deux pouces & demi. Je montrai à M. Pelletan, en présence de Messieurs les Commissaires, le plumaceau chargé de la petite quantité de suppuration que produisaient les tégumens,

mon dessein était de lui prouver que les écoulemens n'étaient pas , ainsi qu'il le publiait déjà le produit de la suppuration de tout le tissu cellulaire du bassin. M. Goubelly assista ce jour au pansement ; il visita l'enfant qui profitait peu à raison de la manière irrégulière dont on lui présentait le sein : je l'apperçus de loin mesurant le tour de la tête de l'enfant. Le soir j'appris que la femme avait très-bien passé la journée ; elle dormait quand j'arrivai , je ne voulus pas qu'on l'éveilla.

Le 10 je crus appercevoir ses organes , son courage & ses forces affaiblies ; les écoulemens avaient été & étaient abondans ; elle pleura en me disant qu'elle voyait , avec bien du chagrin , à ses pansemens , des gens qu'elle ne connaissait point. Son pouls , que j'avais trouvé très-bon en arrivant , s'accéléra très-sensiblement ; ce qui me prouva que les causes morales influèrent singulièrement sur son tempérament. Je cherchai à lui donner des consolations ; j'offris à son état d'indigence un espoir qui n'a point été trompé. Je découvris le soir qu'elle avait mangé pendant la journée beaucoup de viande & bu quelques verres de vin , aussi le pouls était-il fébrile , accéléré , la peau sèche , & pas une goutte d'écoulement.

Le 11 , la plaie était très-belle , mais les écou-

mens avaient été si abondans, qu'ils avaient traversé le lit, & avaient été reçus dans un vase que l'on avait imprudemment vidé avant que nous vinsions. — Pour remédier aux inconvéniens de l'humidité, on fit garnir le lit avec beaucoup d'étouppes; on ordonna de changer souvent celles qui étaient auprès de la plaie. Je me transportai chez M. Deseffartz, Doyen de notre Faculté, pour lui communiquer mes inquiétudes. Je demandai à sa prudence un conseil, & à ses talens un moyen de remédier à cet accident qui m'allarmait. Il fût absolument de mon avis; savoir que pour arrêter cet écoulement, il fallait commencer par en déterminer la nature, ce à quoi on ne parviendrait jamais mieux que par l'analyse. L'enfant mal nourri s'affaiblissait beaucoup; on suppléait au lait que la mère ne lui fournissait pas assez abondamment & qu'elle lui donnait très-irrégulièrement par une panade que M. Sigault avait prescrite; elle était composée avec la mie de pain bouillie dans l'eau, un peu de sucre & de jaune d'œuf. Cette bouillie semblait accroître encore un dévoiement de matière verdâtre.

Le 12, j'eus la douleur d'apprendre que M. Sigault était retenu chez lui par une maladie qui le mettait hors d'état de suivre les progrès de cette opé-

ration ; le poids du traitement tomba sur moi seul , & cette charge redoubla mon zèle ; les écoulemens & les douleurs étaient un peu diminués. — Je crus pouvoir porter sur la plaie , dont la végétation devenait spongieuse , & dont les bords au lieu de s'agglutiner formaient bec de lièvre quelques gouttes de baume de Fioraventi rouge , pour les stimuler. Mes vues portées du côté de la réunion j'apperçus que l'extrémité des pubis était gorgée , que le gauche l'était davantage & avait débordé supérieurement & inférieurement le droit. Un Professeur célèbre en Anatomie , M. Default qui vint ce même jour au pansément , nous apprit qu'il avait fait une suite de travaux relatifs à cette opération importante ; qu'après avoir coupé le pubis d'un grand nombre de chiens , il avait obtenu toujours peu d'écartement , mais que la réunion s'était constamment faite avec quelques différences qui avaient dépendu de la manière de faire la section , de sorte que , lorsqu'ils avaient un peu attaqué ou l'un ou l'autre pubis il s'était fait du même côté une végétation du cal ; mais que lorsque l'incision n'avait porté que sur le cartilage , la réunion s'était faite sans végétation de ce même cartilage ; qu'il n'y avait point eu d'écoulement à la suite de cette opération ,

qui ressembloit à celui qui se présentait ici. Il m'apprit que tous ses travaux (qui me parurent très-intéressants) étaient consignés dans une thèse qu'un de ses Élèves Hollandais de nation avait été soutenir dans une Université étrangère. Je voudrais pouvoir témoigner ici à cet habile Professeur, avec quel plaisir je vis son empressement, son zèle, pour concourir par ses réflexions, à une opération aussi importante.

Le 13, l'enfant avait rarement tété, néanmoins les seins étaient flasques; le lait paraissait engrumé, les écoulemens étaient abondans. Il me parut que la somme de l'humeur séreuse se portait vers les parties inférieures; c'est pourquoi je proposai de séparer l'enfant de la mère à qui on donnerait le kina & les évacuans. Un grand nombre de gens de l'art qui étaient réunis ne furent point de cet avis: on consentit seulement à donner à la femme un lavement composé d'herbes émollientes; il produisit dans la journée deux évacuations très-abondantes de matière jaune ressemblante à de la purée.

Le 14, elle avait reçu tant de soulagement de ces deux évacuations, qu'elle se retourna plusieurs fois dans son lit sur l'un & l'autre côté; le rapprochement des symphyfes était si sensible, que

je les soupçonnais réunies ; la femme se transporta elle-même d'un lit à l'autre , en se tenant sur ses coudes & ses talons. L'enfant était faible , ses lèvres étaient gercées : Je proposai à la mère de lui donner une nourrice , ce qui la chagrina au point de produire altération dans le mieux qu'on appercevait.

Du 15 au 19 , la malade fût de mieux en mieux , les écoulemens diminuèrent , la douleur quelquefois n'existait pas , ou du moins était fort légère. On n'appliquait plus sur le lieu de l'incision , que du taffetas d'Angleterre ; les urines coulaient en plus grande abondance. Le 18 elle en rendit une grande quantité en présence de MM. le Brun & Destremeaux. Je reprochais chaque jour à la femme , l'excès de nourriture qu'elle prenait , la quantité de viande qu'elle mangeait , & le peu de lait que prenait son enfant qui me paraissait tellement en danger de perdre la vie , que le 17 je fus chez M. Sigault , qui était dans son lit malade , pour l'engager à faire venir le mari , & à lui représenter combien il était nécessaire qu'il obtint de sa femme qu'elle consentit à se séparer de son enfant .

Le 19 , les douleurs & les écoulemens qui avaient cessé reparurent ; la diète fût prescrite.

Je conseillai de mettre du côté du sacrum, une bouteille pleine d'eau chaude ; elle procura pendant la nuit un grand soulagement.

Le 20, les accidens étant diminués, je l'engageai à continuer la diète ; mais le soir l'écoulement supprimé & le pouls fébrile me firent juger qu'elle avait mangé. Comme elle me témoignait sans cesse avoir faim, je lui dis que si, dans son état, elle osait souper, elle tomberait gravement malade. Je ne fus pas plutôt parti que malgré cet avis, donné conjointement avec M. Bosquillon mon Confrère, elle mangea deux œufs frais & but quelques verres de vin & d'eau.

Le 21 l'indigestion que causa son imprudence produisit un état si fâcheux, que je crus sa perte certaine ; il y avait fièvre, douleur & écoulement si abondant qu'on avait été obligé de mettre un vase sous le lit pour que la chambre ne fût pas inondée ; ce ne fut qu'à cette époque que je pus recueillir assez de cette humeur, pour tenter quelques expériences. Je m'adressai à M. Buquet notre Confrère, aussi recommandable par ses talens en Chymie & en Médecine, que par son zèle pour le progrès de ces deux sciences ; quoique malade, il s'empressa de déterminer la nature de cet écoulement : voici son analyse.

Cette

Cette humeur était un peu putréfiée & colorée, parce qu'elle passait à travers le matelas & la paille qui depuis plusieurs jours en étaient imbibés; elle avait une odeur fade qui ne ressemblait point à celle de l'urine: elle ne pouvait être coagulée, ni par le feu, ni par l'esprit de vin, ni même par les acides minéraux qui y ont excité une vive effervescence. Au moyen de l'acide vitriolique on en obtenait un léger précipité urineux, & par l'évaporation un peu de résidu brun presque dissoluble dans l'esprit de vin. — Ce résidu desséché avait un goût manifeste de sel marin, & l'acide vitriolique versé dessus en dégagait beaucoup de vapeurs d'esprit de sel. Par ce petit nombre d'expériences il paraît que cette humeur n'était autre chose que de l'urine qui avait un caractère particulier de crudité.

Le 22, les écoulemens continuèrent d'être abondans; la femme était très-affaiblie & paraissait enrhumée.

Le 23, les urines qui depuis deux jours avaient été supprimées, à raison sans doute de l'abondance des écoulemens, se rétablirent & la fièvre tomba. Depuis deux jours l'enfant, vu la faiblesse extrême de sa mère, n'avait point été approché du sein; il y fut remis. J'appris avec chagrin qu'on cherchait à m'imputer l'état fâcheux de cette femme;

c'est pourquoi je m'expliquai ouvertement, en présence d'un grand nombre de spectateurs, sur la nécessité de donner à l'enfant une nourrice & sur celle d'administrer à la mère les purgatifs, les lavemens évacuans & le quinquina. Ce que j'avais annoncé se manifesta. La diète sévère que la malade avait gardée depuis deux jours, diminua les accidens, & le 24, deux lavemens pris, dans la journée, excitèrent quatre évacuations bilieuses. Aussi le 25, annonça un prompt rétablissement, car elle se tint sur son séant, & travailla.

Le 26, de nouveaux chagrins domestiques renouvelèrent les accidens. La femme semblait être de nouveau enthumée. J'en jugeais autrement & je ne voyais en ce rhume prétendu qu'un état de cacochymie & de catharre produit par la faiblesse; les extrémités étaient froides, & de tems à autre elle sentait des suffocations qui se terminaient par des frissons dans les seins; le ventre quoique mou était gonflé. Une tisane faite avec l'orge, les dattes & les raisins calma l'irritation. Le soir il y avait toujours fièvre & suppression d'écoulemens, qui dans ce cas ne se rétablissaient que sur les trois heures du matin lorsque la fièvre commençait à tomber, & alors ils étaient plus abondans que dans le reste du jour.

Le 27 , comme la mère avait totalement renoncé à donner le sein gauche à son enfant , le lait s'y engrumela au point que j'augurai qu'il y aurait suppuration. Certain alors de la réunion , je lui fis écarter les cuisses pour bien reconnaître l'état des parties ; j'apperçus que la section avait été faite plus à gauche qu'à droite ; qu'on avait incisé la jambe gauche du κλιτορις ; & que l'extrémité du canal de l'urètre avait été coupée. Je pressai sur la vessie , & l'écoulement se manifesta en raison des pressions. J'engageai la femme à uriner : le jet , qui était rond , se porta assez loin ; ce qui , joint à une foule d'autres observations , me fit encore augurer que l'extrémité du canal était seule incisée sans que le col eût été endommagé.

Le 28 , les écoulemens diminuèrent , ainsi que la toux & la douleur. Lorsque je sortais de chez l'accouchée , je trouvai deux de nos confrères , Mrs Nolan & Montabour qui venaient la voir : je retournai avec eux ; nous la trouvâmes dévorant un plat de chicorée au jus : je lui avais néanmoins recommandé la diète.

Le 29 , j'obtins qu'on donnerait à cette femme , 18 grains de sel de quinquina en trois doses & un lavement , composé avec du lait & quatre onces de sucre brut : elle fut beaucoup évacuée par ce remède ;

les douleurs se dissipèrent entièrement & les écoulemens diminuèrent très-sensiblement. Ce même traitement continué plusieurs jours, opéra à vue d'œil le rétablissement de la malade : mais il me restait encore à obtenir qu'on séparât l'enfant de sa mère.

Le 32, la fièvre & les écoulemens reparurent, parce que le sein se disposait à percer. Il perça le 34, & dès-lors les forces se rétablirent & la gaieté reparut.

Le 35, on purgea avec deux onces de manne en une décoction de fumeterre. Ce doux médicament excita le vomissement d'une grande quantité de bile très-jaune & produisit quatre évacuations copieuses.

Enfin le 39, cette mère, aveuglée par sa tendresse, ouvrit les yeux sur l'état de son enfant ; elle consentit à s'en séparer ; par la crainte de le voir expirer sur son sein : confié à une bonne nourrice il s'est rétabli contre toute attente & se porte aujourd'hui très-bien.

Depuis ce moment, la femme Souchet prenait chaque jour un embonpoint qu'elle n'avait jamais eu. Chaque jour elle demandait avec le plus vif empressement à se lever : nous crûmes prudemment ne devoir y consentir que lorsqu'on lui aurait appliqué un bandage, nous en confiâmes l'exécution à M. Trénel, Chirurgien très-expert en ce genre.

M. Sigault continuait d'être retenu chez lui par une

maladie grave; nous convinmes de ne lever la femme Souchot qu'en sa présence ; c'est la raison qui nous fit attendre jusqu'au jour auquel il put se rendre chez elle, ce fut le quarante-six de l'opération. Pour remédier à l'écoulement, qui n'était plus que de quelques gouttes dans certains momens de la journée, on proposa d'introduire dans le canal de l'urètre une sonde ou bougie creuse. Ce soin me semblait inutile, beaucoup de raisons me faisaient croire qu'il n'y avait point de section au col de la vessie: néanmoins pour satisfaire mes Confrères j'introduisis une bougie creuse dans la vessie; il sortit de l'urine; si je portais la bougie très-avant, il n'en sortait plus. La femme Souchot refusant absolument de garder cette sonde je fus obligé de la supprimer.

M. Trénel ensuite nous présenta un bandage qui remplissait parfaitement toutes nos vues: il emboîtait le sacrum, & venait au-devant du pubis se fermer par un lacet. On l'appliqua à la convalescente, qui aussitôt se leva, se tint debout sur l'une & l'autre jambe & marcha depuis son lit jusqu'à la cheminée sans ressentir ni douleur ni mouvement dans l'endroit de l'opération. Depuis cette époque, elle a continué chaque jour de se lever & d'acquérir des forces: impatiente de toute gêne, elle prétexta que son bandage la blessait, afin que nous lui accordassions de le

quitter. La reconnaissance hâta sa première sortie.

Le 60^e jour depuis son opération elle descendit seule les quatre étages de son gîte , pour se rendre en voiture à la Faculté & y remercier ce Corps respectable des bienfaits de la plupart de ses Docteurs (a). Elle avait monté l'escalier des Ecoles , & était entrée dans la Salle d'Assemblée , légèrement appuyée sur les bras de son mari. Abandonnée à elle-même , elle s'est tenue ferme sur ses pieds pendant une ou deux minutes. Le Doyen , l'ayant ensuite fait asseoir , lui a demandé si elle jouissait d'une bonne santé ; si elle avait bon appétit & digérait bien ; si elle dormait aisément & tranquillement ; si elle éprouvait quelques douleurs dans le lieu où la section avait été faite ; si elle avait , ainsi que les autres femmes , le pouvoir de retenir ses urines , pour ne les lâcher qu'à volonté , ou si elles coulaient toujours malgré elle , & sans qu'elle s'en aperçût. A chacune de ces questions , cette femme a répondu à haute voix & avec ce ton ingénu qui est l'expression de la vérité : Qu'elle avait très-bon appétit , digérait parfaitement , faisait toutes ses fonctions avec liberté , plaisir & régularité ; que son sommeil était tranquille , que ses forces se rétablissant petit à petit , elle s'apercevait que chaque jour elle marchait , montait &

(a) Extrait des Registres de la Faculté , publié en 1778.

descendait avec plus de facilité ; qu'elle n'éprouvait aucune douleur , ni aucune gêne dans la partie où elle avait souffert la section ; qu'elle retenait ses urines tant qu'elle restait assise , à moins qu'elles ne fussent en trop grande quantité ; & qu'elles ne coulaient goutte à goutte , malgré elle & sans qu'elle s'en apperçût , que lorsqu'elle se tenait debout ou marchait ; mais que cet écoulement involontaire diminuait tous les jours , & devenait moins fréquent ; qu'elle éprouvait une forte douleur le long de la cuisse gauche ; mais elle est convenue en même-tems qu'elle avait été vivement tourmentée de cette douleur dès après sa première couche , parce que , disait-elle , elle avait eu alors un lait répandu qui s'était jetté sur cette partie. Elle a ajouté qu'elle avait nourri son enfant pendant le premier mois ; mais que MM. Sigault , le Roi & les Commissaires de la Faculté l'avaient empêchée de continuer. La Nourrice de cet enfant le portait dans ses bras : elle l'a fait voir à tous les Docteurs ; il était bien portant.

Cette convalescence ayant été ainsi publiée par la Faculté, des ennemis abusèrent de la modération de ce récit , en annonçant que la femme Souchot ne pouvait ni remuer ni marcher : mais on la vit détruire ces imputations calomnieuses par des courses fatigantes. Sa reconnaissance le transporta chez MM. de Lépine & Desessartz , Doyens de la Faculté , chez

MM. les Commissaires, & enfin chez ses libérateurs, M. Sigault & moi. On la vit de même voler chez ses amis & ses parens pour leur manifester sa joie. Du 5 au 15 Janvier, elle fut à pied du haut de la rue Saint-Denis sa demeure, sur le Pont Notre-Dame, à la rue Montmartre, à celle Notre-Dame de Nazaret, &c. &c. D'après ces courses longues & fatigantes pour toute femme, elle a éprouvé vers la symphyse une légère douleur, qui s'est dissipée par deux jours de repos, après lesquels elle a entrepris de nouveau seule & sans appui des courses très-longues. Présentement elle vaque à toutes ses affaires; elle n'est incommodée, comme ci-devant, que de la hernie qui lui est survenue dans sa troisième couche: mais un pessaire y portera remède dès qu'elle voudra s'y assujettir.

TROISIÈME PARTIE.

Tandis que je multipliais mes efforts pour assurer le succès de cette opération, une foule de jaloux, qui crurent ou leurs intérêts ou leur vanité blessée, conspirèrent contre l'humanité, en calomniant le bienfait nouveau qu'elle venait de recevoir. Il faut, me suis-je dit bien des fois, acheter par des persécutions le bonheur de bien faire. Je n'opposais à l'orage que le silence; mais des gens sages m'ont engagé vivement

à manifester la vérité ; c'est pour la développer que je vais examiner quelques questions que la raison qui cherchait à s'éclairer, m'a souvent présentées.

A-t-on obtenu sur la femme Souchet, l'écartement de deux pouces & demi, dont j'ai le premier annoncé la possibilité ?

L'opération était-elle absolument nécessaire pour obtenir son enfant vivant ?

N'y avait-il pas un moyen plus simple encore de terminer cet accouchement, sans que la mère ni l'enfant courussent aucun danger ?

Par quel mécanisme peut-on, au moyen de l'écartement annoncé, faire franchir à travers un bassin trop étroit, la tête d'un enfant ?

Peut-on déterminer les cas où il faudra recourir à cette opération intéressante ?

Les accidens qui se sont manifestés tiennent-ils à l'opération en elle-même, ou à la manière de la pratiquer, ou à l'état de la femme sur laquelle on a opéré ?

Peut-on espérer de les éviter une autrefois ?

Peut-on réitérer la même opération sur le même sujet ?

Le succès est-il ici complet ? le fera-t-il toutes les fois qu'on réitérera cette opération ?

Telles sont les questions que je vais tâcher de résoudre.

Après avoir reconnu & démontré l'insuffisance d'un pouce d'écartement, mes travaux me conduisirent à croire qu'on pouvait en obtenir davantage, l'expérience répondit à mon attente. Quand je publiai que j'avais obtenu jusqu'à deux pouces & demi d'écartement par la section de la symphyse du pubis; personne ne le contesta, & cette découverte n'eut même de célébrité que parmi mes élèves à qui j'en développai les conséquences importantes. Lorsque la section des pubis eut été pratiquée sur la femme Souchot, on revint à cette opération & on la contesta d'une manière injurieuse à ma probité. A des expériences raisonnées, on opposa des expériences qui, faites en d'autres circonstances, ne produisaient ni ne devaient produire les mêmes résultats. Je ne répondais aux objections fausses & aux calomnies, qu'en disant « l'enfant jouit de la vie; » mais quelques gens sensés me demandèrent la raison de ces résultats contraires. » Pour obtenir, leur dis-je, l'écartement que j'ai annoncé; il faut la circonstance de » la grossesse ou avancée ou à son terme, la chaleur » naturelle vers les articulations, le relevement & » l'écartement des cuisses ». Cette réponse fut bientôt publiée.

Une occasion se présenta d'opérer dans toutes

les circonstances requises: elle fut avidement saisie: un grand nombre de Spectateurs furent convoqués, parce qu'on crut ma défaite certaine. Dans l'amphithéâtre d'un maître en chirurgie, démonstrateur d'accouchemens, une jeune femme mourut dans les travaux de l'enfantement: on se proposa d'en faire l'ouverture huit heures après la mort. Le cadavre étant placé dans la situation où font les personnes qu'on taille de la pierre au haut appareil, c'est-à-dire dans un plan incliné, on fit la section de la symphyse du pubis: l'écartement naturel des os fut de sept lignes & demie, & de vingt lignes lorsqu'on écarta les cuisses. Le lendemain on revint à l'examen de cet écartement & on l'obtint de deux pouces, puis de deux pouces & demi, enfin de trois pouces. De cet instant on ne me contesta plus ma découverte sur l'écartement; on voulait même qu'il eût été porté plus loin que je ne l'annonçais; mais c'était pour me faire une objection qu'on croyait sans réplique, savoir que les ligamens postérieurs internes avaient été déchirés: c'est ce que nous examinerons bientôt.

Il est donc prouvé que j'ai pu obtenir l'écartement dont j'avais annoncé le premier la découverte. Je vais prouver que vu les dimensions du bassin de la femme Souchot & celles de la tête de

son enfant , il m'a fallu cet écartement pour l'obtenir vivant. Mon succès prouvera donc le fait dont la possibilité est accordée même par mes envieux.

J'avais employé inutilement cette opération , disaient quelques autres , car l'enfant aurait pu venir vivant en l'amenant par les pieds.

La jalousie est si inconséquente que ceux qui me faisaient cette objection disaient eux-mêmes que l'accouchement par les pieds est souvent funeste à l'enfant lorsque la mere est le mieux conformée , & ils ne faisaient pas attention que la femme Souchot est mal conformée , que son enfant s'est présenté par les pieds & que cependant il vit. Si son troisième , au terme de huit mois , n'a pu franchir le détroit supérieur sans perdre la vie , comment voulait-on que celui-ci qui était à terme pût le traverser sans mourir. Mais d'après l'examen des dimensions respectives , nous allons démontrer combien il était impossible que cet enfant pût traverser le bassin , sans que sa tête diminuât beaucoup de volume , ou qu'un des diamètres du bassin fût agrandi par l'opération proposée.

Le bassin de la femme Souchot n'a que deux pouces & demi de devant en arrière , c'est-à-dire de la symphyse du pubis à la tubérosité du sacrum , & toutes les fois qu'elle voudra le permettre on pourra

s'en assurer : voici mon moyen. Mon doigt index introduit dans le vagin touchait par son extrémité la tubérosité du sacrum ; or en mesurant l'étendue de mon doigt, depuis l'extrémité qui touchait le sacrum jusqu'à la partie qui correspondait sous la symphyse, j'ai reconnu que je mesurais deux pouces & demi : cela m'a été facile avant l'accouchement, parce que la matrice alors élevait le vagin qui dans un autre tems oppose quelque obstacle, vu la hernie dont cette femme est incommodée. Je ne crois pas qu'on puisse assigner une mesure plus certaine. Quelques jours après l'opération, M. Destremeaux nous a dit que M. Levret avait assigné au diamètre de devant en arrière du détroit supérieur deux pouces & demi d'étendue. On a voulu depuis qu'il eût été estimé à deux pouces trois quarts ; mais la démonstration que je vais donner n'en fera point infirmée.

Quant à l'enfant, lorsque je l'eus amené à la lumière, je mesurai le diamètre transversal de la tête d'une bosse pariétale à l'autre, & j'obtins justement trois pouces & demi : un des adversaires de cette opération n'a trouvé, quelques jours après, à ce qu'il assure, que trois pouces quatre lignes. En présence de qui a-t-il pris cette mesure ? l'a-t-il recherchée de l'éminence d'une bosse pariétale à l'autre ? D'ailleurs l'enfant était alors plutôt diminué

qu'augmenté de volume ; cette diminution est ordinaire chez tous les enfans , quelques jours après l'accouchement. Quand on ne m'accorderait pas généralement ce principe , on ne pourrait ici me le refuser , vu que cet enfant souffrait par la mauvaise nourriture. Quand sa tête n'aurait eu que trois pouces quatre lignes de diamètre transverse & le bassin deux pouces neuf lignes d'ouverture de devant en arrière , il n'en ferait pas moins constant qu'elle ne pouvait le traverser ; car un corps solide de trois pouces quatre lignes , ne peut traverser une ouverture solide de trois pouces neuf lignes. Il y avait dans le système de nos adverfaires sept lignes de différence & dans le mien il y en avait douze : l'une & l'autre disproportion était trop considérable pour pouvoir être naturellement vaincue. Cet enfant donc ne pouvait ici venir au monde vivant , en l'amenant par les pieds ; parce que des attractions ne pouvaient vaincre une disproportion de douze lignes , ni même de sept pour que sa tête pût franchir le bassin , il fallait qu'elle s'allongât ; & cet allongement ne pouvait s'opérer qu'avec des manœuvres capables de le faire périr ainsi que sa mère. Un critique peu modéré vante cependant la facilité avec laquelle il prétend avoir terminé le premier accouchement dans la convalescence d'une péripneumonie bilieuse ; cet accoucheur a-t-il ou-

blié qu'il faifait tirer fon habit par derrière pendant que lui-même tirait l'enfant : de ce qu'il l'a extrait par ces violentes attractions ; de ce que trois autres ont été amenés par de femblables efforts ? il conclut qu'on aurait dû employer la même manœuvre pour avoir celui-ci vivant , & qu'il fallait rejeter la fection : c'est avec des raifonnemens de cette trempe , qu'on ose combattre une opération que le succès a couronnée.

On ne niait les dimensions véritables , & de la tête & du bassin , que pour en tirer à une conséquence captieuse. Pourquoi , difait-on , cette opération ? on pouvait en faifissant la tête de l'enfant entre les deux cuillères des forceps l'allonger & en diminuer le diamètre tranfverfe au point de la faire franchir le bassin , & cela fans danger ni pour fa vie ni pour celle de fa mère. On vantait des succès obtenus par M. Coutouli.

Si ce moyen était le feul pour terminer facilement & avec succès l'accouchement & pour amener l'enfant vivant , pourquoi ne l'a-t-on jamais tenté dans aucun des quatre accouchemens précédens ? pourquoi le critique , qui connaît si bien cet art , a-t-il négligé un moyen falutaire & abandonné un enfant qu'il pouvait fauver ? si le forceps était si bien indiqué qu'on le prétend , pourquoi M. Levret,

qu'on dit en être le restaurateur , & qui a rendu si fréquent son usage , ne l'employa-t-il pas dans le quatrième accouchement ? C'est qu'outre qu'il est d'une difficulté presque insurmontable d'appliquer cet instrument , lorsque la tête est au-dessus du détroit supérieur , cette manœuvre ici eût été inutile , vu la disproportion trop considérable de la tête & du bassin ; car en n'admettant même que les proportions assignées par nos adversaires , peut-on avec le forceps alonger la tête de manière à diminuer , ou de sept lignes ou d'un pouce , un diamètre solide de trois pouces & demi ? Cette prétention n'est-elle pas ridicule : des raisonnemens & des faits vont le prouver.

Chaque cuillère de forceps a au moins une ligne d'épaisseur ; l'application des deux branches sur l'une & l'autre extrémité du diamètre transverse de la tête , en augmente donc l'épaisseur de deux lignes ; or je reconnaissais déjà douze lignes de disproportion : il fallait donc pour que je me fusse déterminé à appliquer le forceps , afin d'amener l'enfant vivant , que j'eusse compté diminuer de quatorze lignes un diamètre solide de trois pouces & demi , sans que cette diminution pût mettre en danger la vie de l'enfant. Est-il un être raisonnable qui n'accusât de barbarie une pareille prétention ?

prétention ? Si le forceps réussit , c'est plutôt par la force qu'il procure pour faire franchir la tête , que par la diminution qu'il en opère : je ne le crois utile que dans le cas où il n'y a qu'une , ou deux lignes de disproportion ; car dans le cas de trois lignes de disproportion de la tête , il faut qu'il opère une diminution de cinq lignes , vu qu'il en a lui-même deux d'épaisseur ; ce qui me paraît très-difficile.

M. Coutouli a réussi , dit-on ? Mais ce n'a pu être dans un cas semblable à celui de la femme Souchot. D'ailleurs ce n'est pas M. Coutouli qui a donné l'observation de la diminution du volume de la tête avec le forceps ; c'est un Dentiste qui l'a recueillie ; un Dentiste qui ne donne aucuns détails ; un Dentiste qui ne dit pas qu'elles étaient les dimensions du bassin & celles de la tête. Des faits obscurs & incertains peuvent-ils détruire une démonstration , que des faits clairs , constans & déterminés vont confirmer ?

En 1775 , je fus appelé rue Zacharie pour secourir une femme en travail. C'était son quatrième accouchement : le bassin avait de devant en arrière trois pouces trois à quatre lignes d'ouverture. La tête du premier enfant , qui vivait encore , avait franchi le bassin ; celle des autres , ne l'ayant pu , on

avait été forcé d'en diminuer le volume. Comme cette fois-ci la tête, après les douleurs les plus fortes, n'avancait point, & que la femme commençait à s'affaiblir, j'annonçai qu'il fallait employer les secours extrêmes qui dans les deux accouchemens précédens l'avaient conservée. J'exposai, qu'ayant tenté envain d'amener les pieds, je pensais que de nouveaux efforts fatigueraient en vain la mère : on ne voulut point commencer par appliquer le forceps ; on en revint à tenter de retourner l'enfant : après bien de peines, les pieds furent amenés, & lorsque le corps eut franchi, la tête restée sur le détroit supérieur opposa de nouveaux obstacles. On fit de grands efforts, on luxa les vertèbres. Je conseillai de diminuer le volume de la tête ; mais on choisit pour cet effet le forceps ; j'annonçai qu'il serait funeste : malgré mon avis on l'appliqua, & après l'emploi de forces excessives on fit franchir la tête : mais la femme périt immédiatement après son accouchement.

Or comment voudrait-on que chez la femme Souchot, où le bassin n'avait que deux pouces & demi d'ouverture au détroit supérieur, on eût pu faire passer l'enfant vivant avec le forceps, tandis que chez celle-ci, où il y avait plus de trois pouces un quart, l'emploi du for-

ceps a été si funeste & à la mère & à l'enfant.

Nous allons voir encore ce qu'a produit l'usage de cet instrument dans une circonstance à peu-près semblable à celle où nous avons pratiqué la section de la symphyse. Le 15 Janvier 1778, une femme d'une petite stature, âgée de trente-neuf ans, grosse du quatrième enfant, se rend pour accoucher dans un azile ouvert à l'indigence; dans les accouchemens précédens on avait sauvé la mère aux dépens des enfans. On convint qu'il était impossible que celui-ci sortit entier & vivant, à moins d'employer l'opération Césarienne; néanmoins on se proposa d'aller chercher les pieds, qui n'étaient pas loin, puisque les fesses se présentaient. Plusieurs Elèves en Chirurgie, présens à cet accouchement, sentirent tout le danger d'une pareille manœuvre: les uns proposèrent de conserver la mère par les moyens précédemment employés; d'autres proposèrent de réitérer la section de la symphyse du pubis, à laquelle notre succès éclatant enhardissait. La routine aveugle rejette ces moyens salutaires; elle va sans jugement chercher les pieds; elle fait pendant long-temps les attractions les plus violentes (a): la tête ne peut fran-

(a) C'est un grand abus en accouchemens que ces attrac-

chir ; on tente le forceps , il devient inutile : mais plutôt que de diminuer le volume de la tête , on a recours à un crochet ; on l'applique sur le trou auditif externe ; on tire , on arrache des lambeaux ; & trente-huit heures après cette opération , la malheureuse mère expire. Si cette triste scène n'a pas attendri le cœur de M. Lhéritier qui y était présent , si elle ne l'a pas intéressé en faveur de notre opération qu'il a combattue malgré le succès , nos démonstrations ne doivent nullement prétendre à subjuguier son jugement.

Je n'aurais donc pu obtenir l'enfant de la femme Souchot vivant en l'amenant par les pieds ; je n'aurais pas mieux réussi avec le forceps puisqu'il a été funeste & aux mères & aux enfans dans des circonstances plus favorables ; il ne me restait conséquemment de parti propre à les conserver tous

tions violentes , elles peuvent causer hernie de vagin , inflammation de matrice & même la mort. Puisqu'elles font périr l'enfant , ne vaut il pas mieux employer des moyens propres à en diminuer le volume que de s'obstiner à des efforts funestes à deux êtres. Cette pratique était celle des anciens. Elle offre à l'esprit quelque chose d'affligeant , mais elle conserve toujours la mere. L'art des accouchemens n'exige pas beaucoup de forces , comme le croit le vulgaire , mais une adresse qui soit dirigée par des principes.

deux que l'opération Césarienne ou la section du pubis ; mais dans le premier cas , la mère est le plus souvent en danger de perdre la vie ; & je ne voyais rien dans le second qui pût inspirer cette crainte.

Etablissons à présent le mécanisme par lequel avec deux pouces & demi d'écartement , la tête a dû franchir le bassin.

La tête de l'enfant est un ovale ou une ellipse qui a deux diamètres principaux : le grand va du menton à l'occiput ; il a depuis quatre pouces & un quart jusqu'à six pouces : l'autre qu'on appelle diamètre du ventre de l'ellipse , va d'une tubérosité pariétale à l'autre , & selon que l'enfant est plus ou moins gros , il a depuis trois pouces un quart jusqu'à quatre pouces.

Le grand diamètre de la tête se place toujours sur un diamètre oblique du bassin qu'on mesure de l'aîne droite ou gauche à la symphyse sacro-iliaque postérieure opposée. Le diamètre oblique du bassin est presque toujours assez étendu pour livrer passage au grand diamètre de la tête , parce que ce grand diamètre , qui va du menton à l'occiput , s'avance d'une manière oblique qui approche presque de la perpendiculaire. Mais le diamètre transverse de la tête , qui répond à celui de devant en arrière de l'ouverture supérieure du bassin , ne passe point

comme le grand diamètre. Il est vrai qu'une bosse pariétale descend avant l'autre & un peu sur le côté du sacrum, de telle sorte qu'un bassin qui dans son diamètre de devant en arrière a une à deux lignes de moins que le diamètre transverse de la tête, peut livrer passage au moyen de ce mécanisme : mais si le diamètre antérieur du détroit supérieur du bassin est disproportionné de plus d'une ligne, & si cette disproportion est encore augmentée par l'épaisseur de la matrice, alors le diamètre transverse de la tête ne peut franchir. Or le diamètre transverse de la tête de l'enfant de la femme Souchet avait trois pouces & demi, donc il était impossible qu'il pût traverser naturellement le diamètre antérieur d'un bassin qui n'avait que deux pouces & demi.

Si le bassin ne se fût ouvert en devant que d'un pouce, ainsi que l'annonçait M. Sigault, il ne se fût engrainé qu'une petite portion de la tubérosité pariétale, ce qui n'eût pas opéré plus de trois lignes de diminution du diamètre transverse; il fût donc toujours resté huit à neuf lignes de disproportion, & dès-lors l'opération aurait été inutile : mais au moyen de ce que le bassin s'est ouvert en devant de deux pouces & demi, il s'est engrainé dans cette ouverture deux pouces & demi d'étendue du ven-

tre de l'ellipse , c'est-à-dire d'un pariétal , ce qui a pu procurer une diminution suffisante du diamètre transverse de la tête.

La disproportion de la tête avec le bassin disparaît , non-seulement à raison de l'étendue du pariétal qui s'engraine dans l'écartement , mais encore à raison de la divergence des pubis , qui se portent d'autant plus en devant qu'ils sont plus éloignés les uns des autres après la section de la symphyse. A un pouce d'ouverture , les pubis divergent en devant de deux lignes. A deux pouces , d'après les observations de M. Lauverjat , ils divergent de cinq : A deux pouces & demi , ils se portent en devant de huit lignes : en sorte que sur la femme Souchot , où j'ai eu deux pouces & demi d'écartement , j'ai dû avoir huit lignes de divergence des pubis : quand je n'en établirais que six , j'ai donc fait disparaître , par cette divergence , six lignes au moins de disproportion ; mais j'ai engrainé assez de la bosse pariétale pour faire disparaître plus que les six autres lignes du diamètre transverse de la tête : ajoutez encore que j'ai fait avancer une bosse pariétale avant l'autre , ce qui a dû faire encore disparaître au moins une ligne ; en sorte donc qu'avec l'écartement que j'ai obtenu , joint à la divergence des pubis qui en a été la suite ; & avec la position que j'ai donné à la tête , j'ai

dû avec facilité lui faire franchir le détroit supérieur ; & c'est effectivement ce qui est arrivé , & ce à quoi je m'attendais , d'après mes expériences & mes réflexions.

D'après cette divergence des pubis , d'autant plus considérable qu'on les a plus écartés & d'après l'engrainure d'un pariétal dans le lieu de la section , on peut assurer que sur un bassin qui n'aurait que deux pouces de diamètre antérieur au détroit supérieur , on pourrait avec l'écartement de deux pouces trois quarts , ou de trois pouces , faire franchir la tête de l'enfant ; car dans le cas de trois pouces d'écartement , les pubis divergeraient en devant d'un pouce au moins ; dès-lors le bassin aurait trois pouces d'ouverture , & dans l'écartement on engrainerait assez de l'ovale pour faire disparaître huit à dix lignes de disproportion. Dans la supposition donc de deux pouces de diamètre au détroit supérieur du bassin , une tête , même volumineuse , pourrait franchir avec deux pouces trois quarts à trois pouces d'écartement au pubis. On m'opposera la déchirure des ligamens : je répondrai bientôt à cette objection.

Si le bassin n'a que vingt lignes d'ouverture de devant en arrière au détroit supérieur , d'après ce que nous venons de dire , l'opération ne serait profitable qu'autant qu'on aurait plus de trois pouces

d'écartement. Il n'y aurait peut-être en ce cas d'autre ressource, pour obtenir l'enfant vivant, que de pratiquer l'opération Césarienne, & pour assurer la vie de la mère, que de faire un triste sacrifice. Heureusement cette dimension est imaginaire, & je ne connais point d'observations qui en ait jamais présenté la réalité.

A deux pouces & demi d'ouverture, dimension qui se rencontrait chez la femme Souchot, la section au pubis, est la seule ressource pour assurer & la vie de la mère & celle de l'enfant.

A trois pouces l'opération est très-bien indiquée; mais on ménagera l'écartement selon que la tête sera plus ou moins volumineuse.

A trois pouces un quart, je crois que le forceps fera le plus souvent inutile, sur-tout si la tête est forte; j'en vais donner un exemple.

M. Péan, maître en Chirurgie, & de présent accoucheur de la Reine de Naples, ayant été un jour appelé par plusieurs de ses confrères auprès d'une femme en travail, il leur assura après l'avoir touchée que le forceps ne pourrait extraire la tête & que l'application en serait funeste à la mère & à l'enfant, d'où il concluait qu'il fallait pratiquer l'opération Césarienne, ou se résoudre à faire le sacrifice de l'enfant. On ne l'écouta point, & la femme périt

victime des efforts violens qu'on employa avec le forceps sans avoir pu la délivrer. Après sa mort, on fit l'opération Césarienne. M. Péan se procura le bassin, qui m'est parvenu par son fils : ce bassin n'a au détroit supérieur que trois pouces un quart de diamètre de devant en arrière. Notre opération était, comme on le voit, le seul moyen, dans ce cas, comme dans les deux autres ci-dessus rapportés, d'assurer à-la-fois la vie de la mère & celle de l'enfant.

Ces désastres & une foule d'autres prouvent que l'art des accouchemens a été bien souvent un art destructeur, mais sur-tout depuis l'invention du forceps. En effet cet instrument qui devait multiplier la vie, a, par abus, & par défaut de principes multiplié la mort; il est devenu d'autant plus homicide qu'il semblait moins fait pour l'être. Avec cet instrument les accoucheurs, qui n'avaient pas des principes fondés sur les dimensions & les proportions, ont fait tranquillement des fautes bien graves. J'ai apperçu la cause de ces dévastations; j'ai cru devoir publier ces tristes vérités; j'en ai eu le courage. Bien différent de ce prétendu Philosophe, qui osait penser & dire que s'il avait toutes les vérités renfermées en sa main, il ne l'ouvrirait pas pour en donner une seule aux humains; aux dépens de mon repos, de ma santé, j'ai développé des

abus si funestes , & laissé entrevoir le remède. Mais revenons à notre objet. Dans les trois observations dont j'ai fait mention , les trois mères eussent été sauvées d'après les principes des anciens , que quelques modernes accusent de barbarie ; mais notre opération eût conservé & les mères & les enfans.

A trois pouces & demi , je crois que si la tête est très-volumineuse , il faudra pratiquer la section du pubis , si l'on veut conserver les deux êtres : mais alors on commencera par tenter le forceps , qui dans ce cas pourra quelquefois réduire la disproportion ; s'il ne le peut pas , il faudra employer la section , mais on n'aura besoin alors que de très-peu d'écartement , un pouce pourra suffire.

D'après ce que je viens d'exposer , on voit que depuis trois pouces un quart jusqu'à deux pouces , la section est parfaitement indiquée ; & qu'elle l'est bien moins au-delà de ces deux extrêmes : ce qu'il y a de consolant pour les femmes , c'est que le cas de disproportion entre le bassin & la tête de l'enfant est très-rare , & d'autant plus rare encore , que la disproportion est plus grande.

Enfin , on croyait parvenir à bannir complètement cette opération en se retranchant sur les accidens. L'écartement , disait-on , de deux pouces & demi , produit la déchirure des ligamens inter-

nes & postérieurs gauches du bassin ; car sur un cadavre soumis à cette opération , la partie inférieure des ligamens s'est déchirée à deux pouces d'écartement. On imaginait enfin compléter cette preuve , en disant que notre opérée avait senti de grandes douleurs à la symphyse postérieure gauche ; enfin disait-on , la déchirure des ligamens , les douleurs qui en ont été la suite , les écoulemens produits par la section , & la fièvre , ont mis la femme en danger de sa vie , d'où l'on concluait qu'il fallait bannir cette opération plutôt que de s'amuser à la perfectionner.

Mais comment est prouvée cette déchirure ? une foule de raisons ne s'élèvent-elles pas contre cette opinion ? de ce qu'elle a été faite sur le cadavre , vingt-quatre heures après la mort , doit-on conclure qu'elle ait eu lieu sur le vivant ? C'est pour que l'on n'eût pas ces résultats trompeurs , que je conseillais d'opérer sur un cadavre dont les articulations ne fussent pas refroidies. Comptera-t-on pour rien sur le vivant la chaleur & l'humidité naturelle ? ne voit-on pas des luxations qui , sur le vivant , n'opèrent pas la déchirure des ligamens , & qui la produisent quelque-tems après la mort ? dans celle de l'humérus , n'a-t-on pas vu la tête de cet os s'échapper de la cavité glénoïde & venir se

porter jusque sous la partie moyenne du grand pectoral ? n'a-t-on pas vu la tête du grand trochanter s'échapper de la cavité cotiloïde sans que le ligament qui la retient fût rompu, tandis qu'il est presque impossible de produire le même allongement des ligamens vingt-quatre heures après la mort.

On assurait que ce déchirement imaginaire avait produit des suppurations dans tout le bassin : je puis certifier que nous n'avons jamais eu d'autre suppuration que celle qu'a produit, en très-petite quantité, l'incision des tégumens.

Enfin le rétablissement de la femme Souchot, prouve que si cette déchirure a eu lieu, elle n'est pas dangereuse. Eh pourquoi ! en supposant qu'elle fût arrivée, ne voudrait-on pas qu'il pût y avoir une réunion, comme il y en a eu une à la symphyse du pubis après la section des ligamens ? Les membranes, les aponévroses, les tendons, le périoste se réunissent après qu'ils ont été coupés ou déchirés ; pourquoi n'en ferait-il pas de même des ligamens ? La marche de la femme Souchot est assurée ; elle entreprend à pied des courses longues & pénibles : cette déchirure, dont on fait tant de fracas, est donc ou imaginaire ou peu dangereuse. Aussi je ne balancerais pas à exposer une femme mal conformée aux dangers curables de cette déchi-

rure , plutôt qu'aux dangers presque toujours funestes de l'opération Césarienne.

Quelle a donc pu être la cause de ces douleurs ? Il importe ici de se rappeler que la femme Souchet après sa première couche , a eu un engorgement laiteux du côté gauche depuis les reins jusqu'à la cavité cotiloïde ; qu'elle en a souvent été incommodée au point de garder le lit ; que cet engorgement s'est changé en un rhumatisme qui lui causait à chaque période de ses règles beaucoup de douleurs ; il lui en avait produit de si violentes dans sa dernière grossesse , que souvent elle en avait versé des larmes : je ne dis pas cependant que les douleurs qui ont existé vers ces parties , aient été uniquement l'effet du rhumatisme ; je fais que la femme s'est plaint de cette douleur immédiatement après son accouchement , surtout lorsqu'on écartait ses cuisses. Nous allons en déterminer la cause.

La méthode, que j'ai conseillée, de tenir les cuisses très-écartées pendant la section du pubis est dangereuse , & je la désapprouve aujourd'hui , parce qu'il se fait alors un débandement trop subit des pubis ; c'est ce qui a dû beaucoup fatiguer les ligamens internes des symphyfes postérieures : l'état maladif ordinaire de l'articulation du côté gauche a dû augmenter encore les douleurs, ou plutôt y dispo-

ser davantage. En outre, il m'a semblé qu'il y avait eu plus d'écartement de ce côté; & d'après les expériences faites, il paraît que c'est une disposition naturelle. Et en effet lorsque j'ai été porter ma main sur la face du côté gauche, il m'a paru que ma manœuvre a augmenté l'écartement.

Il suit de tous ces faits que la symphyse sacro-iliaque gauche a pu être fatiguée & contuse; cette fatigue, cette contusion a dû établir vers ces parties une sensibilité & un engorgement qui ont causé plus de douleurs que de coutume. De plus, le froid dont on ne pouvait garantir la malade, les humidités & autres circonstances, ont dû concourir encore à entretenir, dans cette symphyse postérieure, engorgement & sensibilité. Ajoutez qu'il y avait vers ces parties un afflux de sérosités laiteuses d'autant plus considérable que le système était plus affaibli.

Mais la nature ou l'art excitaient-ils une évacuation? elle soulageait & même dissipait ces douleurs. C'est pourquoi je désirais qu'on en vint à l'usage des évacuans & des toniques. Les engorgemens des articulations, dont la siatique laiteuse nous offre un exemple, se dissipent souvent par l'usage des lavemens plus ou moins purgatifs, joints à de doux résolutifs & à des toniques. Aussi dès qu'on eût em-

ployé ces moyens , on vit ces douleurs complètement disparaître.

De ce que nous venons de dire , il suit que l'opération & la manière de la pratiquer ont effectivement donné chez la femme Souchot plus d'intensité à des douleurs qui déjà existaient naturellement ; ces douleurs ont été moins l'effet de la déchirure des ligamens , que de la fatigue qu'a éprouvé la symphyse postérieure gauche : ces douleurs tenaient en partie à l'état de la femme , en partie à la manière d'opérer , en partie au mauvais régime , & à d'autres causes encore que nous allons développer.

Mes antagonistes croyaient leur triomphe solidement établi sur les écoulemens qui se sont manifestés. « L'avantage de cette opération , me disaient-ils , est à vos propres yeux un problème , car enfin vous avez été vous-même allarmé ». Je fus inquiet, il est vrai, tant que je ne connus pas la nature de cet écoulement , & pour la découvrir je commençai par observer scrupuleusement ses variations & tous les phénomènes qui l'accompagnaient. La santé de la femme avait-elle été altérée , soit par des chagrins , soit par des fautes dans le régime : la chute du vagin était-elle plus remarquable : les seins étaient-ils flasques , engrumelés : la symphyse postérieure
gauche

gauche plus douloureuse? alors une humeur limpide coulait en grande abondance. La hernie s'apercevait-elle moins: les seins étaient-ils remplis de lait: les douleurs à la symphyse postérieure étaient-elles presque dissipées: la femme urinait-elle plusieurs fois le jour & à grande quantité? alors il n'y avait point d'écoulemens. J'ai constamment remarqué que des évacuations par les felles produites ou par l'art, ou par la nature, avaient constamment opéré ce bien-être.

Mais quelle était la cause de ces écoulemens? quelle était leur nature? d'où venaient-ils? était-ce de l'urine ou une sérosité laiteuse? c'est ce que j'ignorais dans le commencement; c'est ce qu'il m'importait de connaître pour y remédier.

M. Sigault ne doutait pas que ce ne fut de l'urine qui sortait par la plaie qu'il croyait avoir faite au col de la vessie. Il est vrai qu'en examinant ces parties, j'aperçus que l'extrémité du canal de l'urètre avait été incisée, mais rien ne m'indiquait une section au col. Si elle avait eu lieu, aurait-on vu ces accidens paraître ou disparaître selon la bonne ou mauvaise santé de cette femme? la vessie à certains jours aurait-elle contenu beaucoup d'urine? ces remarques jointes à bien d'autres me firent juger autrement & du lieu incisé & de la nature de l'écoulement.

D'après les expériences de M. Bucquet, il est constant que cet écoulement était de l'urine, mais cette urine avait un caractère particulier qui me faisait douter de son origine.

J'avais annoncé dans mes Cours que cette opération serait peut-être suivie d'écoulemens qui nous éclaireraient sur le mécanisme de la sécrétion des urines. Je soupçonnais & soupçonne encore que le tissu cellulaire qui entoure le col de la vessie, concourt à cette sécrétion (a). Ruifch avait embrassé cette opinion: j'y tenais un peu d'après des observations & des réflexions sur le caractère particulier de

(a) L'urine est une des humeurs les plus abondantes du corps humain: on en distingue de trois espèces qui ont peut-être trois origines différentes. La première qu'on appelle l'urine de la boisson, s'évacue peu de tems après avoir bu de l'eau, sur-tout si cette eau a été rendue diurétique par quelques sels: cette urine est tenue limpide & sans odeur. La deuxième, s'appelle l'urine du chyle: elle sort environ trois heures après qu'on a pris des alimens: celle-ci est un peu trouble jaunâtre, elle retient quelquefois l'odeur & la couleur des alimens. Ceux qui ont mangé des asperges, rendent alors des urines très-fétides: les bettes-rouges la colorent un peu: cela arrive surtout aux gens faibles, délicats, hypocondriaques, lesquels rendent alors des urines si crues que par leur odeur elles indiquent les viandes & les bouillons dont ils se sont nourris. La troisième espèce d'urine est celle qu'on appelle urine du sang, celle-ci ne sort

cette urine , sur son goût , sur l'abondance de l'écoulement lorsque la mere allaitait son enfant , ou lorsqu'elle avait du chagrin , sur l'affaïssement des seins dans cette dernière circonstance , & sur l'avantage des évacuations pour détourner cet afflux féreux. Ajoutez encore que l'extrémité du canal de l'uréthre ayant été coupée , les écoulemens semblaient venir du fond d'un sinus , ce qui m'empêchait de déterminer s'ils sortaient du canal même , ou du tissu cellulaire qui l'entourne : peut-être que si j'eusse introduit une sonde creuse dans la vessie , j'aurais éclairci plutôt ces doutes & porté quelque jour sur une des manières dont se fait cette sécrétion : je dis une des manières , car il est probable que la nature féconde en moyens en a plusieurs pour cette fonction importante. Je communiquai ces idées à quelques savans , pour obtenir d'eux une solution satisfaisante. Je demandai à M. DeFault s'il avait apperçu cet écoulement dans les animaux qu'il avait soumis à cette opération , il me dit ne l'avoir pas observé ; mais il m'assura que tous avaient été guéris : néanmoins que quelques-uns avaient paru

que plus de six heures après le repas , elle est plus colorée , & moins transparente. On ne peut expliquer la prompte & rapide sécrétion de la première urine , & quelques autres phénomènes de cette fonction qu'en y faisant concourir le tissu cellulaire.

malades. Cet écoulement qui devait être peu considérable sur des chiens, a peut-être échappé, me disai-je, aux yeux de cet habile Anatomiste qui ne s'occupait que de l'écartement & de la réunion.

Un jour que j'avais attentivement examiné la malade, après lui avoir fait un grand nombre de questions, sa sœur, qui était présente, sortit avec moi, & me dit « je suis peu alarmée, M., de cet écoulement d'urine, parce que ma sœur depuis son enfance jusqu'à sa puberté, a été sujette à des incontinences : elles se sont renouvelées depuis l'incommodité qui a suivi sa troisième couche ; je vous assure que dans sa quatrième grossesse, où elle s'était retirée chez moi, elle rendait involontairement une assez grande quantité d'urine toutes les fois qu'elle avait quelque chagrin. En conséquence je ne suis pas étonnée que ces écoulemens reparassent ici surtout dans les mêmes circonstances. »

D'après cet exposé & une foule de réflexions, il me parut plus naturel d'attribuer la cause de cet écoulement à un relâchement du muscle qui resserre l'orifice de la vessie.

Les muscles constricteurs, qu'on appelle des sphincters, ne sont pas toujours resserrés au même degré ; ils tombent dans le relâchement à certains jours, dans certaines circonstances : or, différentes

causes produisaient ici le relâchement , & il était plus sensible vers l'orifice de la vessie : nous allons en développer le mécanisme.

Le sphincter de la vessie a été relâché d'abord par l'opération même ; car le col de cet organe a dû être détaché du pubis par la rupture & du tissu cellulaire & du ligament qui l'y retient : les nerfs qui se rendent à l'extrémité du canal de l'urine, lesquels communiquent à ceux du sphincter , ayant été coupés , le relâchement a dû s'accroître encore. Lorsqu'une hernie de vagin est considérable , elle produit incontinence , parce qu'elle entraîne la partie postérieure de la vessie & laisse l'orifice béant : c'est ici sur-tout que ce mécanisme a eu lieu : un afflux de férosité qui se portait vers cette partie , rendait ici cette incommodité plus sensible : elle l'était davantage en effet , lorsque les écoulemens subsistaient. Cet afflux de férosité est prouvé par ce qu'on observait : les seins alors étaient flasques , engrumelés , & il y avait vers tout le bassin un engorgement qui se manifestait par des douleurs & des écoulemens , que des évacuations naturelles ou produites par art dissipaient , au point d'annoncer une santé prochaine. Le relâchement, la fluxion & l'engorgement, ont donc donné lieu aux accidens qui ont tant allarmé.

Il est encore probable que l'opiniâtreté de la mère à

continuer l'allaitement de son enfant , a beaucoup concouru , avec le mauvais régime , à donner plus d'intensité aux douleurs , aux écoulemens & à la fièvre.

En consentant que la femme nourrit , notre dessein était de détourner , lors de la fièvre de lait , un afflux de sérosités , qui se serait porté vers ces parties ; mais je demandais qu'après quelques jours on sépara l'enfant de sa mère , & voici mes raisons :

1°. La nature occupée chez une nourrice à former l'aliment qui se porte aux seins , veille moins à la guérison des parties lésées de la mère ; car on observe que dans les fractures qui sont arrivées aux femmes qui allaitent , le cal se forme difficilement & très-tard ; sans doute , parce que la plus grande partie de la matière nutritive qui se porte aux seins se combine principalement pour former le lait.

2°. Une femme qui nourrit , est susceptible des plus légères impressions. Les observations du célèbre Rosen , viennent à l'appui de cette opinion. Nous observions que le plus léger chagrin portait sur la femme Souchot une influence très-remarquable ainsi que sur son enfant : il me semblait qu'il fallait s'opposer à l'excès de sa sensibilité , & pour cet effet , administrer des remèdes qui auraient pu entraîner le lait , & séparer l'enfant de sa mère.

3°. Il y a chez les femmes qui nourrissent , une alternative d'engorgement & de dégorge ment vers les seins & vers le bassin ; leur correspondance est connue : voici mes observations. Lorsqu'une femme en couche a entrepris d'allaiter , les lochies ne coulent jamais avec plus d'abondance que lorsque l'enfant est au sein. L'explication de ce phénomène m'entraînerait trop loin : j'y reviendrai dans un Ouvrage , dont je m'occupe , sur les maladies à la suite des couches. Lorsque la femme Souchoz allaitait , les écoulemens alors étaient abondans. Je crois que cette alternative d'engorgement & de dégorge ment a différé son rétablissement.

4°. Enfin , la manière dont cette femme nourrissait , ne pouvait que nuire & à elle & à son enfant. Les bouts de seins étaient sensibles , & le gauche ne pouvait se former ; c'est pourquoi elle remettait souvent à les donner à son enfant. La douleur qu'elle ressentait à la symphyse postérieure gauche , lorsqu'elle faisait le moindre mouvement , lui faisait différer encore d'allaiter ; aussi était-on obligé , au moyen d'un siphon d'évacuer son lait qui , trop long-tems retenu dans les seins , dégénérait & était en partie resorbé dans tout le corps. De cette resorption , il résultait un engorgement , une pléthore de sérosités laiteuses , dont la présence

se manifestait davantage vers les parties affaiblies : la sécrétion les changeait en urine ; aussi voyait-on alternativement les seins gorgés de lait & peu d'écoulement , ou les seins flasques , engremelés & alors beaucoup de férosités.

Si l'allaitement était nuisible par lui-même , il l'a été bien davantage par la manière dont s'en est acquité la mère. L'enfant a été exposé à perdre la vie. Le lait retenu dans les seins est devenu âcre, devenu plus âcre encore & par la fièvre & par de mauvaises digestions , produisait plutôt son dépérissement que son accroissement ; aussi avait-il un dévoiement de matière verdâtre , lequel est toujours de funeste augure ; ses fesses étaient petites , rouges , excoriées ; ses lèvres gercées , couvertes de petites croûtes ; je le voyais avec douleur expirant , lorsque la mère consentit enfin à s'en séparer : avec les soins d'une bonne nourrice , il est revenu de cet état déplorable , dont il ne lui reste à présent aucune trace.

Des partisans aveugles de notre opération , ont osé avancer que la femme Souchot n'a jamais eu de fièvre ; qu'elle n'a jamais couru aucun danger. Était-il possible que la pléthore d'un lait dégénéré ; que de mauvais sucus produits par des indigestions fréquentes ; que beaucoup de sensibilité , de débi-

lité ; que des épuisemens même , ne produisissent pas la fièvre chez un sujet cacochime ? J'ose assurer qu'il y en avait souvent , sur-tout le soir. Plusieurs de mes confrères en ont jugé comme moi ; par les frissons dans le dos & dans les seins ; par la sécheresse de la peau ; par l'accélération du pouls ; par l'interruption des sécrétions & de l'écoulement. Lorsque j'appercevais cet état le soir, j'annonçais que sur le matin la fièvre tomberait & qu'alors les écoulemens seraient abondans : l'événement a toujours justifié mon pronostic. Cette fièvre me paraissait dépendre de la faiblesse & non de l'énergie des forces vitales. Il se manifestait ici beaucoup de sensibilité, d'irritabilité, de mobilité ; un engorgement local, & quelquefois universel : je ne voyais pas de meilleur moyen pour détruire cet état fâcheux, que l'usage des évacuans, des toniques & des emplâstiques résolutifs : aussi dès qu'ils ont été employés, tous les accidens ont diminué ; & à mesure que la femme s'est fortifiée, ils se sont évanouis.

Il est probable qu'il ne se rencontrera jamais ; ni un sujet aussi disposé à tant d'événemens fâcheux, ni tant de circonstances propres à les manifester ; que quand même on les verrait reparaître, on les dissiperait bientôt par une meilleure

diette & par l'usage des remedes convenables.

Ces accidens , qui sont aujourd'hui dissipés , & qui pouvaient l'être plutôt , loin d'infirmier l'opération , font donc au contraire son triomphe ; car si malgré une foule de contrariétés ; si malgré des accidens étrangers & funestes en eux-mêmes , cette tentative a obtenu un succès aussi complet , que ne doit-on pas espérer dans la suite , lorsque de nouvelles réflexions l'auront perfectionnée ? Cette observation en vaut à elle seule un grand nombre ; & les fautes même qu'on a pu faire feront utiles , parce qu'on songera à les éviter. La femme Souchoz marche , va très-loin ; elle n'a plus de douleurs dans la symphyse postérieure gauche ; les écoulemens sont presque disparus. Cette guérison établie , malgré une foule d'obstacles & de contrariétés , prouve donc que cette opération méritait un accueil favorable ; qu'elle doit être regardée comme une découverte intéressante , propre à conserver une mère & un enfant dans une circonstance malheureuse , où la nature avait condamné l'un des deux à périr. C'est donc ici que vraiment l'art est venu diriger heureusement la nature ; & lui donner un moyen certain de conservation qu'elle ne pouvait produire elle-même.

Après avoir prouvé l'utilité de la section de la

symphyse du pubis, déterminé les cas où elle convient, indiquons enfin la manière de la pratiquer ; mais avant de s'y résoudre il faut commencer par déterminer quelle est l'étendue (a) du diamètre de devant en arrière de l'ouverture supérieure du bassin, parce qu'en rapprochant de cette dimension celle qui est ordinaire au diamètre de la tête d'une bosse pariétale à l'autre, on estimera la disproportion & l'on jugera jusqu'à quel point la section de la symphyse est indiquée.

(a) Dans l'ouvrage que je vais publier sur les accouchemens, j'indiquerai plusieurs manières de reconnaître les dimensions précises du bassin & de juger de celles de l'enfant : j'établirai, quelles sont les positions différentes que peut prendre la tête pour franchir cette cavité ; quelles sont celles que la nature termine le mieux ; d'après cela on ne confondra plus les cas où il y a défaut de position avec ceux où il y a défaut de proportion. Mais avec les meilleures positions, dimensions & proportions, l'accouchement quelquefois ne peut se terminer ; alors nous considérerons l'état de la matrice qui oppose obstacle par son engorgement compliqué de spasme ou d'inertie. D'après ces principes simples on ne confondra plus les cas où il faut les secours de la pharmacie avec ceux où les opérations de la chirurgie sont indiqués. Quant au manuel de cet art, il consistera, d'après une étude approfondie du mécanisme de l'accouchement, à exécuter ce que tente la nature, ou à la remettre sur la voie dont elle s'écarte. Les

C'est ici le lieu d'examiner encore si une femme, dont la structure exige cette opération, doit pendant sa grossesse user de quelques remèdes préparatifs. Il me semble que si c'est à tort que l'on a rejeté le projet de la section du pubis, c'est également à tort qu'on a dédaigné d'employer, pendant la grossesse d'une femme mal conformée, les remèdes que Pineau conseillait, pour obtenir plus de ramollissement & d'écartement aux symphyfes. Il prescrivait d'appliquer vers ces parties des cataplasmes, des huiles, des mucilages & des demi-bains composés avec des plantes émollientes. M. Sigault dans sa Thèse, regarde ces moyens comme de nulle valeur; il est trop sage pour ne pas revenir contre un jugement si précipité. Une idée qui a un but utile ne doit jamais être négligée, à plus forte raison rejetée: souvent la méditation la développe

Elèves sont étonnés lorsqu'on leur dit que ces idées très-simples n'ont point été chez la plupart des accoucheurs la base de leur art; cependant il semble que ce soit les premières qui aient dû se présenter à l'esprit humain. Dans presque tous les livres qui ont traité de cet art, il y a une confusion, un défaut de principes qui ont été bien funestes à l'humanité. J'ai osé le dire, on m'a injurié, calomnié. Je me suis vengé en continuant d'enseigner & de démontrer des principes simples, liés, enchaînés, & confirmés par l'observation.

& la conduit à une perfection inattendue. Telle a toujours été ma manière de voir : c'est cette manière qui m'a conduit à rendre & prouver utile le projet même de mon confrere.

Puisque l'opération réussit d'autant mieux qu'il y a plus de mobilité vers les symphyfes, il importe donc de s'occuper des moyens propres à la produire. La nature pendant la grossesse, opère vers ces parties divers degrés de relâchement & de mobilité. Pourquoi ne pas la seconder par des remèdes auxquels sa disposition naturelle donnera alors plus d'effet ? ne voit-on pas les vapeurs des décoctions émollientes dirigées vers l'orifice de la matrice pendant l'accouchement, produire quelquefois un effet qui semble aller au-delà de ce que semble promettre une aussi faible cause. Au lieu donc de rejeter des moyens préparatoires, ne vaudrait-il pas mieux s'occuper à les perfectionner ?

Quant à l'appareil il est simple. L'instrument sera un scalpel à dos, convexe par le tranchant, légèrement moufle de la pointe, pour ne pas offenser la vessie & peu épais, parce qu'on coupe aisément alors le cartilage de la symphyse. Relativement à la plaie il ne faut que de la charpie longue & grattée pour arrêter la petite hémorragie, & un bandage de corps pour rapprocher les pièces du bassin après

l'opération, & quelques résolutifs pour appliquer sur la partie postérieure du bassin.

La situation la plus convenable pour cette opération, c'est que la femme soit couchée sur le dos à une hauteur commode pour l'accoucheur. Les cuisses étant un peu écartées, & le pubis rasé, il introduira une sonde dans la vessie : nous en indiquerons l'usage : il fera abaisser la partie inférieure des tégumens & commencera leur incision à deux à trois lignes au-dessus du pubis & non plus haut, crainte d'une foule d'accidens très-graves. Il ne portera cette première incision que jusqu'au milieu de la symphyse. On pourrait employer une autre méthode pour couper les tégumens : ce serait de faire un pli à la peau & à droite & à gauche, & de couper au milieu : cette méthode coûte moins de peine au Chirurgien ; moins de douleur à la malade ; mais la tension considérable des tégumens du bas ventre rend ici cette méthode difficile.

Après cette première section on n'a presque pas de sang ; on découvre aisément le cartilage, & l'on peut l'inciser à son choix à gauche, à droite ou au milieu.

En coupant au milieu du cartilage, on divise le ligament suspenseur de la vessie, & lors de l'écartement nécessaire on le déchire ; ce qui peut occa-

tionner incontinence d'urine ; car il y en a qu'on ne peut attribuer qu'au déchirement ou au relâchement des ligamens de ce viscère : j'ai été consulté pour une Demoiselle de dix-neuf ans, sujette depuis dix à cette seule indisposition pour avoir sauté de très-haut. D'après cela il paraît qu'on doit abandonner le projet de faire la section au milieu du cartilage.

En incisant sur l'un ou l'autre côté, on a plusieurs avantages ; on conserve une portion du ligament suspenseur de la vessie, & comme il est rare que dans ce cas on n'entame pas un peu l'os, il en résulte une végétation qui concourt peut-être à l'agglutination & à la réunion. Chez la femme Souchet l'incision ayant attaqué le pubis gauche, cet os a végété : il est devenu plus épais & a débordé en tout sens, surtout du haut & du bas, le pubis droit. M. De-fault avait observé la même chose sur les animaux soumis à ses expériences.

Mais de quel côté de la symphyse doit-on inciser ? avant de résoudre cette question, établissons la position que doit avoir le diamètre transverse de la tête sur l'ouverture supérieure du bassin. Une tubérosité pariétale doit se porter vers l'extrémité antérieure du pubis & non au milieu de la symphyse, & l'autre tubérosité vers la partie latérale du sacrum du côté opposé : ainsi lorsque l'enfant s'avance, ou par le

sommet de la tête , ou par l'occiput tourné en devant & à droite , ou par les pieds , les talons tournés de même ; alors une tubérosité pariétale doit répondre au côté gauche de la symphyse , & l'autre au côté droit du sacrum : si dans ce cas on coupe la symphyse plus à gauche , la tubérosité pariétale antérieure correspondra mieux à l'ouverture dans laquelle elle doit s'engraîner ; mais si l'enfant s'avance par les talons , ou par l'occiput en devant & à gauche , alors la bosse pariétale antérieure répondra au côté droit de la symphyse ; dans ce cas on pourra faire la section plus à droite qu'à gauche ; d'où il suit qu'on doit inciser ou à droite⁹ , ou à gauche , selon la position dans laquelle on se propose de faire fortir l'enfant.

Il me semble qu'il y aura de l'avantage à amener l'enfant de manière qu'une tubérosité pariétale réponde au côté gauche ; parce que le pubis gauche ayant paru après la section s'écarter un peu plus que le droit , on aura plus d'ouverture de ce côté , & conséquemment il sera plus avantageux que la tubérosité pariétale antérieure y soit naturellement dirigée ; de plus , le col de la vessie ayant un peu plus de penchant à se porter à droit , & le fond de cet organe s'y portant toujours davantage , la crainte de l'offenser doit être encore ici une raison de préférence.

Revenons

Revenons à la manière de faire la section. Les tégumens étant coupés jusqu'au milieu du pubis, la partie supérieure du cartilage sera à découvert; alors on en commencera l'incision, qui n'est aucunement sensible; elle sera prolongée jusqu'au milieu de la symphyse, en observant de porter la sonde, que nous avons dit d'introduire dans le canal de l'urètre, du côté opposé à celui qu'on opère; on achevera ensuite de couper les tégumens, & l'on terminera la séparation du cartilage.

J'ai déjà indiqué la raison pour laquelle nous nous sommes déterminés à faire ainsi l'opération à deux temps. Comme c'est en incisant le haut du cartilage qu'on risque le plus d'attaquer la vessie, il importe de n'être pas gêné par le sang. D'après le succès de cette méthode, d'après la facilité & la promptitude avec laquelle nous l'avons mise en usage, elle me paraît encore mériter la préférence.

Dès que la symphyse est séparée, les os pubis s'éloignent subitement, & d'autant plus que les cuisses sont plus écartées. Si l'écartement au pubis est tout-à-coup très-considérable; comme les symphyse postérieures font l'effet de charnières, les ligamens internes qui les recouvrent seroient distendus trop subitement, d'où il pourrait résulter des accidens. Il est donc plus prudent de ne tenir les

cuisse que médiocrement écartées pendant l'opération, & ensuite en les relevant, de ne les éloigner que par degrés, jusqu'à ce qu'on ait obtenu l'écartement dont on a besoin pour terminer l'accouchement.

Quant à l'enfant, s'il se présente par la tête, abandonnera-t-on sa sortie aux forces expulsives de la matrice? emploiera-t-on le forceps, ou ira-t-on le chercher par les pieds?

M. Sigault conseille, dans sa thèse, de l'abandonner aux forces expulsives de la matrice; j'espère que les raisons suivantes conduiront à une autre opinion. Après section, il y a une hémorragie artérielle; quelque petite qu'elle soit, doit-on en être tranquille spectateur? En maintenant, autant de tems qu'il serait nécessaire l'ouverture faite par la section, pour le passage de l'enfant, ne causerait-on pas aux articulations postérieures des douleurs & des contusions qui pourraient avoir des suites fâcheuses? Les parties environnantes ne seroient-elles pas dans ce cas irritées & enflammées? Après une pareille opération, on ne doit donc pas confier à la nature l'expulsion de l'enfant.

Employera-t-on le forceps? Sous le point de vue qu'il peut diminuer un tant soit peu le volume de la tête, il présente quelque avantage; mais la

compression qu'il fait devient souvent funeste , & d'autant plus qu'elle a été plus forte : ajoutez qu'il est difficile , sur - tout en ce cas , d'appliquer cet instrument au-dessus du détroit supérieur ; & si après son application , les forces attractives ne sont pas entièrement dirigées sur les parties latérales du col de l'enfant , on risquera de fatiguer , de luxer ses vertèbres & de lui donner la mort. De plus si une cuillière ne correspond pas à l'ouverture de la symphyse , on produira dans le bassin des délabremens. Pourquoi donc employer dans ce cas une méthode qui expose la vie de l'enfant , lors qu'on n'a entrepris la section du pubis que pour le conserver ? Il ne resta donc d'autre parti à prendre pour terminer heureusement cet accouchement que d'aller chercher les pieds.

Je fais que la plûpart des Accoucheurs disent que tout enfant qui vient par les pieds , est en risque de perdre la vie , même sur un bassin bien conformé. Cette proposition , fausse en elle-même , n'est vraie que pour les ignorans qui n'entendent par le mécanisme de l'accouchement , dans cette position. Ceux qui savent que les forces attractives ne doivent jamais agir que sur les parties latérales du corps de l'enfant , & qui connoissent le mécanisme propre à faire passer aisément sa tête à travers le

bassin , emploient , sans danger , des forces guidées par l'adresse , tandis que ceux qui agissent sans principes , font souvent périr un enfant , sans même avoir employé beaucoup d'efforts. D'après cela , on ne doit plus être étonné que des enfans , venans par les pieds , soient périss pour avoir été abandonnés à leur propre poids , tandis que d'autres ont survécu aux plus violentes attractions. J'ai amené un grand nombre d'enfans par les pieds , en présence de mes Élèves , & je les ai obtenus vivans , dans des circonstances où il sembloit presque impossible d'y parvenir. Ces succès sont dus aux principes d'après lesquels j'opère , & dont je fais la démonstration , même en opérant.

Quant à la manière de faire franchir le bassin à la tête , je l'ai indiquée en exposant la manœuvre que j'ai employé pour accoucher la femme Souhot. On doit ici connaître le diamètre de devant en arrière du détroit supérieur du bassin , l'étendue de l'ouverture faite par la section , & le volume de la tête de l'enfant ; & d'après ces données , on peut calculer sa sortie , & assurer que l'événement sera heureux.

L'accouchement étant terminé , les cuisses seront abaissées & rapprochées ; les tégumens qui étaient fort distendus pendant la grossesse ,

s'affaïsseront & viendront recouvrir la symphyse.

On adaptera une vessie au bout de la sonde qu'on aura laissée dans le canal, pour que la femme ne soit pas obligée de se remuer, lors qu'elle voudra rendre ses urines, & qu'elle ne reste pas dans des humidités funestes à sa santé, & afin que s'il y a eu section au corps, au col de la vessie, la cicatrice se fasse promptement & sans obstacle de la part de l'urine.

On tiendra les os du bassin assujettis par un bandage de corps derrière lequel on attachera deux rubans, qu'on passera sous les cuisses, pour les arrêter en devant.

Quant au pansement, de la charpie sèche ou imbibée d'eau-de-vie battue avec le blanc d'œuf & des ambrocatons résolutives vers les symphyfes postérieures, suffiront.

L'Accouchée nourrira pendant huit ou neuf jours son enfant, pour empêcher une surcharge de lait vers les parties inférieures; après ce temps, elle s'en séparera & prendra les évacuans, les toniques, & autres remèdes selon l'indication.

On fera enforte que les parties opérées soient dans la plus grande immobilité possible, pour obtenir promptement la réunion.

Il a tout lieu de croire, qu'en agissant ainsi,

cette opération aura un succès bien plus prompt que la première fois , & qu'on ne verra paraître aucun accident capable de donner la plus légère inquiétude.

Mais à l'instant où je termine cet Ouvrage , les efforts se raniment pour jeter de nouveaux doutes sur le succès de cette opération. Un nouveau courage me ramène au combat pour dissiper les vaines terreurs que la timidité fait naître.

Dans un âge avancé , dit-on , il est à craindre qu'il ne s'établisse point de ramollissement aux symphyfes du bassin.

Cette objection sera bientôt dissipée si l'on se rappelle ce que nous avons dit de la solution du principe solidifiant & nutritif pendant la grossesse à quelque âge qu'elle arrive. J'ajouterai ici quelques réflexions sur le mécanisme par lequel les fluides abordent aux symphyfes & les gonflent. Pour en donner une idée , on rapporte les expériences suivantes.

Des coins de bois poreux poussés avec force dans des trous faits à la circonférence d'un rocher , se gonflent par l'humidité au point de détacher des masses énormes au grand étonnement de ceux même qui en connaissent la cause. L'économie animale , nous offre un exemple journalier de ce gonflement

des symphyfes. L'homme est plus grand le matin à fon lever , que le soir , parce que pendant le jour le poids du corps comprime les cartilages placés entre les vertèbres , & que pendant la nuit ces mêmes parties exemptes de compression font gonflées par l'abord des fluides.

Mais ces exemples ne donnent point une juste idée de ce qui se passe pendant la grossesse vers les cartilages des symphyfes qui font gonflées alors par une autre cause : cette autre cause , c'est le principe végétant dont les forces incroyables ne peuvent se calculer. Le polype du nez , mol , pulpeux , déjette en végétant , les os du palais dont la jonction est la plus affermie de la charpente osseuse. Qui calculera jamais la force d'une herbe tendre qui soulève une pierre très-pesante , pour se diriger vers le principe de la lumière. Connait-on par quels efforts les fluides gonflent , engorgent & développent la matrice après l'imprégnation. Nulle puissance inerte par elle-même ne peut dans la nature produire le développement des fibres de ce viscère. C'est donc le principe de la végétation , & dans notre économie c'est celui de la vie qui produit tous ces effets merveilleux. Ce principe pendant la grossesse se dirige vers la matrice , la développe , & tuméfie les symphyfes. La rigidité produite ou par l'âge , ou par

le tempérament, lui opposera rarement des digues ne peut assez fortes pour arrêter ses effets incompréhensibles. D'après ces réflexions, restera-t-il encore des doutes sur le ramollissement des symphyfes du bassin, dans la plupart des accouchemens.

Les uns avouent l'écartement, mais se refusent à croire à la réunion : ils disent, « l'exemple de la » femme Souchot ne détruit point des observations » qui prouvent que quelquefois après la rupture » naturelle de la symphyse du pubis, il n'y a pas » eu de réunion. «

Je consens à supposer pour un instant (ce qui n'arrivera jamais) que cette réunion ne se fasse pas, ce ne ferait pas une raison pour rejeter notre opération : car plusieurs femmes non-seulement ont survécu à ce défaut de réunion, mais même elles ont vaqué à leurs affaires. M. Boileau, Elève du célèbre le Cat, & Chirurgien distingué, m'assure avoir vu à Saint-George près de Rouen, une femme qui, en accouchant dans un âge avancé avec les plus grandes douleurs, éprouva cet accident : quoique la réunion ne se fut pas faite, elle marchait mais avec une double claudication. Quelquefois les pubis chevauchent; forcée alors de s'arrêter, elle écartait les jambes & les cuisses, affrontait les deux pubis, faisait avec son poing une compres-

tion vers ces parties & continuait sa route. M. Boileau lui fit un bandage qui assujettissait les os du bassin, & depuis elle n'éprouva plus d'accident en marchant.

M. Bodelocq, que j'ai cité dans le cours de cet Ouvrage, a vu une femme qui retenue depuis six mois sur sa chaise longue, à raison de la même incommodité, reprit au moyen d'un bandage ses occupations accoutumées. Un bandage rassure donc sur les suites de cette incommodité qu'on guérit même sans ce secours, ainsi que le prouve l'observation suivante.

Smélie, en son second volume, rapporte qu'une femme qui accoucha à trente-six ans pour la première fois, éprouva cette luxation. Après qu'elle eût enduré pendant six mois de vives douleurs sans y porter aucun remède, elle consulta Smélie qui lui conseilla les bains froids qui la guérèrent. A chaque grossesse elle ressentait des douleurs vers la symphyse, & sur-tout dans le tems de l'accouchement.

Mais à quoi bon s'occuper de ces luxations naturelles qui n'ont aucune similitude avec la séparation faite par la section. La luxation naturelle est souvent précédée & suivie d'engorgement, de fluxion de sérosités, qui ont une issue dans le cas de la section. La réunion après notre opération est donc

aussi certaine que celle des fractures & des bords de toute autre plaie faite par incision.

Le ramollissement & la réunion au pubis bien prouvés, on m'opposait encore les accidens aux symphyfes postérieures, & l'on me prouvait, d'après des observations, que l'écartement vers la symphyse sacro-iliaque droite ou gauche, a été suivi de la fièvre, du marasme & de la mort.

Un Payfan âgé de vingt-un an ; chargeait un sac de bled de la pesanteur de trois cens cinquante : il avait les mains appuyées sur l'extrémité d'une charrete & la tête sur les mains ; celui qui recevait le sac le lui laissa tomber sur le dos du côté droit. Le jeune homme ressentit vers le sacrum une douleur sourde & continua de porter sur la voiture trois autres sacs de même poids. Il vaqua pendant quelques jours à ses occupations ; mais la douleur, l'écoulement involontaire des urines & autres fâcheux symptômes s'étant manifestés, il appella un Chirurgien qui prit cet état pour une maladie inflammatoire, & le laissa périr faute des secours appropriés.

A l'ouverture du cadavre, on trouva un écartement à la symphyse sacro-iliaque droite ; l'expension membraneuse qui la recouvre, était enflammée, épaisse & décollée à trois ou quatre lignes sur le

facrum ; il y avait épanchement purulent dans le bas-ventre.

Un autre en soulevant un poids énorme , sentit une violente douleur vers le sacrum : pendant long-tems il n'y porta aucun remède & travailla comme à l'ordinaire ; cependant le mal s'étant accru , il consulta des Médecins qui lui prescrivirent des lavemens émoulliens , des minoratifs , & des bouillons résolutifs. Au moyen de ces remèdes , il continua pendant un an le cours de ses occupations : lassé de ce régime il se livra à des Empiriques ; aussi-tôt la fièvre lente & la consommation survinrent , & en peu de tems le conduisirent au tombeau. On trouva une exostose supurée dans la connexion de l'os des îles avec le sacrum.

Le Docteur Bassius , qui joignoit à Bâle la pratique de la Médecine à celle de la Chirurgie , rapporte , dans un recueil d'observations chirurgicales publiées en 1731 , qu'un jeune homme de vingt ans d'une constitution molle , en tirant des armes , fit des mouvemens vifs sur la partie inférieure du tronc , ce qui produisit une divulsion d'un des os des îles avec le sacrum (1) , ce jeune homme ne

(1) Chez ce jeune homme la connexion des os était abreuvée de l'humeur séreuse , delà vint que l'effort des muscles suffit

pouvait ni se lever , ni rester assis. Bassius appelé le troisième jour , reconnut la nature & le siège du désordre ; il fit frotter la partie affectée avec de l'esprit - de - vin qui tenait en dissolution partie égale de myrrhe , de mastic & de succin ; il appliqua sur la région sacro-iliaque une emplâtre de diachylon gommé , malaxé avec l'huile fétide de corne de cerf , le malade par ces seuls remèdes fut guéri en cinq jours.

pour opérer l'écartement à la symphyse sacro-iliaque. Il n'est pas rare de voir survenir aux enfans l'allongement d'une jambe avec claudication , parce qu'il se porte à la cavité cotiloïde une si grande quantité de sérosités , que le ligament de l'articulation se relâche & que la tête du fémur fort jusqu'à certain point de sa cavité. Le même Bassius dit avoir observé le premier des luxations naturelles aux symphyses sacro-iliaques des enfans de constitution faible : il en rapporte des exemples tirés de sujets de trois , de quatre & de sept ans , qu'on avait forcé à marcher trop tôt. Dans mes recherches sur les habillemens des femmes & des enfans , j'ai parlé d'accidens semblables , & j'ai prouvé qu'ils causaient la difformité du bassin. Lorsque par quelque cause ou héréditaire , ou survenue , le sacrum des enfans a une certaine mobilité , si on les fait marcher trop tôt , ou porter des fardeaux , le sacrum mal assujetti entre les deux symphyses se porte par sa base vers la partie antérieure du bassin , & rétrécit le diamètre antérieur du détroit supérieur au point de former souvent un obstacle invincible à l'accouchement.

Le sujet de la première observation est mort victime d'un mauvais traitement, ainsi que l'avoue avec une candeur bien rare le Chirurgien qui rapporte ce fait, dans le dessein qu'on évite dans la suite une pareille faute. Le sujet de la seconde observation eut été infailliblement guéri, si de bonne heure on eût employé le repos & la méthode qui rétablit en cinq jours le malade de Bassius : & même il paraît n'avoir survécu un an que par le moyen des lavemens, des minoratifs & des bouillons résolutifs.

Mais si l'on a droit de se promettre une guérison dans les cas les plus graves, quel succès ne doit-on pas espérer, dans une circonstance où la nature est toute disposée à guérir ? car à la suite de l'accouchement le ramollissement des parties procurera la plus prompte résolution.

Peut-on même établir une comparaison entre la luxation produite par un violent effort vers les symphyfes toutes rigides du bassin, & l'allongement opéré par l'écartement gradué vers ces parties ramollies ? Dans le premier cas, il y a contusion, irritation vers des membranes & des ligamens très-tendus, dans le second cas, ces mêmes parties gonflées & ramollies se prêtent à un certain degré d'extension.

Les accidens aux symphyfes postérieures feront donc bien moins graves à la fuite de notre opération, que dans d'autres cas semblables à ceux ci-dessus rapportés ; & si dans les circonstances les plus graves on peut guérir, si même on a guéri, doit-on tant redouter & objecter cet accident.

D'après ce que nous avons dit, il est évident que notre opération fera très-souvent utile pour suppléer avantageusement à l'opération césarienne, mais même qu'elle ouvrira une nouvelle carrière sur le traitement des maladies du bassin, & sur-tout des luxations qui peuvent arriver aux symphyfes dans différens tems de la vie, par différentes causes.

M. Louis observe avec raison que ces luxations des symphyfes postérieures ont été trop négligées. Après avoir rapporté les observations que je viens de citer, il dit : « les Chirurgiens en faisant atten-
 » tion à ces fortes d'accidens pourront dorénavant
 » y remédier, & donner des secours certains &
 » efficaces dans des cas, que par de fausses spécu-
 » lations, on regardait comme incurables. Les
 » bienfaits de l'art s'étendront aux enfans, aux
 » hommes dans divers occasions, & aux femmes
 » après des accouchemens laborieux ».

Ce Chirurgien savant termine ses réflexions en indiquant le traitement curatif de ces fortes de

luxations; il conseille d'après Bassius, des embrocations résolutive, quelquefois des saignées répétées, le repos de la partie, & un appareil pour contenir les os du bassin.

Il m'a paru que ces préceptes ne suffisaient pas & qu'il eut été nécessaire de détailler davantage une méthode curative. Le traitement médicinal des maladies des articulations est bien développé dans Hippocrate & Gallien, mais ce traitement depuis eux, a été trop négligé: on a perdu de vue leur doctrine sur les fluxions aux articulations & leur méthode dérivative & révulsive pour les dissiper.

Toutes les fois qu'il y aura depuis peu de tems une contusion vers les symphyfes & qu'elle sera accompagnée de douleur, la saignée ne pourra manquer d'être utile; on la répétera plus ou moins suivant l'état du malade. Si quelques raisons s'opposaient à ce que l'on la pratiquât, les ventouses scarifiées dont les Anciens faisaient avec raison beaucoup d'usage, pourraient être ici fort utiles. La méthode résolutive de Bassius sera mise ensuite en usage. Si le mal est ancien, on emploiera les emplastiques rubéfiants, les vésicatoires; enfin une méthode qui résolve & évacue en même-tems les sérosités qui affluent de toutes les parties voisines vers l'articulation lésée. Quand ces

remèdes ne suffisoient pas, les Anciens employoient le seton & même le feu. On fera usage à l'intérieur des lavemens purgatifs & résolutifs. On secondera cette méthode dérivative & révulsive par l'usage intérieur des toniques, des évacuans & des diaphorétiques : telles étoient à-peu-près mes vues pour le traitement de la femme Souchot.

Les accidens vers les symphyfes postérieures, ne doivent donc point effrayer parce qu'on peut aisément y porter remède, mais peut-être ces accidens ne se manifestent-ils pas, même en produisant un écartement considérable? car on peut observer que dans l'opération pratiquée sur la femme Souchot, la symphyse droite n'a éprouvé qu'une légère douleur, & seulement lorsqu'on écartait les cuisses après l'opération : peut-être que la symphyse gauche n'eût pas été affectée, si elle n'y eût été disposée par un état habituel de rhumatisme. Il ne s'est manifesté aucun accident aux symphyfes postérieures des chiennes qui ont été soumises à cette section, & depuis qu'elle a été pratiquée sur la femme Souchot, on a réitéré plusieurs expériences sur des animaux imprégnés; on a fait des efforts pour obtenir beaucoup d'écartement, on en a même obtenu un considérable, tous néanmoins se sont rétablis en peu de tems, & ceux qu'on a ouvert un mois après

après l'opération, ont présenté les pubis parfaitement réunis, & les symphyfes postérieures dans l'état le plus sain.

Enfin la section de la symphyse qui vient d'être réitérée, achevera sans doute de persuader tous les esprits, & de constater tous les avantages de cette découverte. M. Després, Chirurgien-Accoucheur à Saint-Paul de Léon en Bretagne, fut appelé dans le mois de Février dernier chez Anne Berou, femme d'un soldat Garde-Côte, qui depuis soixante heures était (1) dans les douleurs les plus vives de l'accouchement: ce Chirurgien reconnut qu'elle ne pouvait mettre au monde son enfant vivant autrement que par l'opération césarienne, ou par la section au pubis. Enhardi par notre succès publié dans tous les Journaux, il pratiqua la section au pubis, & par son moyen en peu de tems & sans causer beaucoup de douleur à la mere, il amena au monde un enfant mâle.

Voici quelques-uns des détails envoyés, par ce Chirurgien, au Doyen de notre Faculté, pour être communiqués dans la première de ses Assemblées. La lecture en a été faite dans celle du premier du mois d'Avril 1778.

Le bassin n'avait d'ouverture de devant en arrière

(1) Aux mains d'une Sage-Femme.

au détroit supérieur que dix-huit à vingt lignes. L'enfant présentait le bras & la tête. La femme fut déterminée par son Curé à se laisser opérer, après avoir reçu les secours spirituels. M. Després, pour faire l'opération, était seul en un lieu obscur, il était placé à côté de la femme qui était couchée en une espèce d'armoire dont elle n'a jamais voulu sortir. Pendant la section des tégumens elle fit un cri : sa mere accouru se jetta sur le bras du Chirurgien qui, malgré cet obstacle, acheva avec une rapidité étonnante la séparation du cartilage. Au moyen de l'écartement qui fut considérable, des forces utérines, & de l'attraction que l'Accoucheur fit du bras qui sortait, l'enfant franchit aisément le bassin : il était mort à raison de son séjour forcé sur le détroit supérieur (1). Après l'opération, l'Accou-

(1) Je crois que la mort de l'enfant est venue de ce qu'il a reçu trop long-temps après l'écoulement total des eaux de fortes contractions de la matrice ; car j'ai remarqué que dans cette circonstance l'enfant périt presque toujours en très-peu de temps. Sa tête fait ordinairement l'effet du tampon & s'oppose à la sortie de la totalité des eaux ; aussi lorsqu'on la soulève pendant le travail pour favoriser leur écoulement, il en résulte que si les contractions sont faibles, elles deviennent plus fortes, l'accouchement se termine plutôt, mais l'enfant en venant au monde est mort ou en asphixie, & s'il survit à

cheur appliqua un bandage de corps pour favoriser le rapprochement des pubis. Trois jours après il trouva sa malade assise auprès du feu , il la fit recoucher & la tint quinze jours dans son lit par prudence sans lui faire observer de diète. Il n'y a eu aucun accident. Elle a toujours bien retenu ses urines & ne les a rendues qu'à volonté. Un mois après elle a été à pied & sans appui à la messe à une lieue de sa maison, & a diné chez M. Després. Tous ces faits attestés par le Curé, les Chirurgiens & la Sage-Femme de l'endroit doivent lever tous les doutes sur le danger de l'opération & en assurer de plus en plus l'avantage.

La rigueur de la justice peut quelquefois se con-

cette manœuvre il devient plus sujet qu'un autre à des maladies qui dépendent d'engorgement vers la tête. Au contraire, lorsque les douleurs sont médiocres, l'enfant vit quoique les eaux soient écoulées depuis long-temps. Ces observations sont très-intéressantes pour la Physiologie & la pratique des Accouchemens.

Quant à la facilité avec laquelle l'enfant a franchi un bassin si étroit, elle a dépendu & de la circonstance de sa mort & de l'écartement à la symphyse. Il importe d'observer qu'après la mort de l'enfant dans la matrice, il se fait un affaissement de toutes ses parties & surtout du cerveau & des membranes, au moyen de quoi les os de la tête chevauchent & se moulent jusqu'à certain point à travers la filière du bassin.

cilier avec l'indulgence. Un Législateur sage a demandé à la Faculté si cette opération pratiquée sur une femme bien conformée jetterait quelques lumières propres à éclairer pour les cas de mauvaise conformation.

Il me paraît qu'on ne doit pas balancer à prononcer affirmativement, que non-seulement cette opération jetterait du jour sur l'écartement si nécessaire dans les cas de mauvaise conformation, mais encore sur les accidens qui pourraient arriver vers les symphyfes postérieures, lors de cette opération, & même dans d'autres circonstances de la vie. Je ne ferais pas étonné que le plus grand écartement possible ne produisît aucun accident: mais s'il en causait quelqu'un, une méthode curative bien dirigée y porterait aisément remède. On éclaircirait donc à la fois deux parties bien intéressantes de la Chirurgie, les accouchemens & les luxations. Les femmes dès-lors seraient rassurées sur les dangers exagérés de notre opération, & l'humanité entière se livrerait sans allarmes au plaisir que lui doit inspirer une semblable découverte.

Il ne reste plus qu'à examiner si l'on peut réitérer plusieurs fois cette opération sur le même sujet.

S'il était donné aux femmes mal conformées, de commander à ce penchant qui entraîne un sexe vers l'autre, il serait sans doute inutile d'agiter cette question; mais l'expérience ne le prouve que trop, les plus grands obstacles ne sont pas toujours des digues assez fortes pour arrêter la fougue des sens, & s'il est vrai que plus on résiste aux efforts de la nature, plus ils sont puissans, l'être que sa conformation vicieuse, met en cet état de guerre & qui succombe, est moins à blâmer qu'à plaindre.

Il faut une suite de faits & d'observations, pour établir d'une manière incontestable, que l'être qui a trouvé son salut & celui de sa progéniture, dans la section du pubis, pourra l'y retrouver encore. Mon but est de faire des épreuves sur des animaux, & lorsque je serai parvenu, par des expériences multipliées, à pouvoir assurer que la section du pubis pourra se réitérer en donnant le même écartement, je me ferai un devoir de publier mes observations.

Pour le moment, il me semble qu'en partant d'après des faits constans & connus, on peut assurer qu'il n'y a nul obstacle à la réitération; s'il y en avait quelqu'un, ce serait des concrétions vers les symphyfes postérieures, lesquelles s'opposeraient à la mobilité; j'ai cherché à m'assurer de l'état

de celles de la femme Souchot, & je n'ai remarqué nulle différence entre ce qu'elles font & ce qu'elles étaient avant l'opération ; & même quoique la symphyse antérieure de deux pubis ait végété on retrouve encore, entre les deux, une ligne susceptible d'incision. Il y a lieu de croire que la réunion se fait toujours par une substance ligamenteuse, plutôt que par une matière calleuse : c'est ce que prouvent les expériences de M. de Sault ; mais quand même il y aurait concrétion, ces sortes de cartilages ne pourraient-ils pas se ramollir dans une nouvelle grossesse ? Tout paraît donc concourir à faire présumer qu'en réitérant la section de la symphyse, on obtiendra un écartement semblable au premier.

Terminons ici nos recherches, & finissons par en présenter un résumé succinct. On a dû voir par quels degrés l'esprit humain est parvenu à la pratique d'une opération aussi intéressante. La mobilité du pubis fut le premier & long-tems le seul objet qui fixa l'attention des Gens de l'Art. Ils se contentèrent d'en induire quelques résultats capables de faciliter le travail de l'accouchement : on entrevit ensuite la possibilité de la section, mais ce n'était qu'une idée, un projet. Ceux mêmes qui l'admettaient, doutaient de la possibilité de la

réunion , & bien peu apprécièrent l'utilité de cette opération nouvelle. Notre siècle a vu annoncer que cette section donnait un écartement ; alors l'utilité a commencé à se faire sentir , mais on prouva que l'écartement annoncé était insuffisant. M. Camper ne détermina rien sur cet objet ; il s'attacha à la réunion , il en démontra la possibilité ; cette vérité ne suffisait pas encore , il fallait plus d'écartement : des expériences heureuses me conduisirent à cette découverte ; dès-lors l'utilité de la section fut démontrée. Une occasion de pratiquer cette opération s'est présentée : de concert avec M. Sigault , nous avons eu le courage de la tenter ; le succès a répondu à notre espoir.

Qu'il me soit permis de rendre ici un hommage public à la Faculté de Paris , dont je m'honore d'être un des Membres. Elle a été la première à exciter mes efforts , à couronner mes travaux. Un suffrage aussi précieux pouvait seul me dédommager de tous les désagrémens que des ennemis versaient autour de moi. Depuis qu'ils ont vu le succès de l'opération , ils se sont retranchés à déprimer s'il était possible ma gloire & celle de mon illustre confrère M. Sigault , en soutenant que d'après l'état de la femme Souhot , cette opération n'était ni nécessaire , ni indispensable ; cet ouvrage

est ma réponse. C'est aux amis de toute découverte utile que j'expose mes idées, la manière dont j'ai vu & dont je vois. Je recevrai avec autant de reconnaissance que d'empressement leurs avis. Toute objection faite en vue d'éclaircir l'art, de le perfectionner, m'intéressera, & je me ferai un devoir de la résoudre. Je fais que la vérité ne se manifeste quelquefois que par le choc des opinions; mais je fais aussi quelles armes un athlète généreux doit employer, & je rangerai toujours dans la classe des pirates quiconque n'ose pas combattre sous le pavillon de la décence & de l'honnêteté.

F I N.

A l'instant où je termine cet Ouvrage, M. Cambon, Chirurgien très-habile à Mons, écrit ici qu'il vient de pratiquer, avec le plus grand succès, la section au Pubis, sur une femme mal conformée, & qu'il a obtenu l'écartement désiré : il se propose de donner lui-même au Public le détail de son opération.

EXTRAIT d'une Lettre du Journal de Paris ,
du Mercredi 8 Octobre 1777.

*RÉPONSE de M. René Sigault , Docteur-
Régent de la Faculté de Médecine de Paris ,
à M. Pr. de St L***.*

M O N S I E U R ,

SI vous eussiez eu la complaisance de me communiquer la lettre que vous avez fait insérer dans le N^o 279 du Journal de Paris, au sujet de l'accouchement heureux que M. Alphonse le Roy & moi avons fait de la femme Souchet le premier de ce mois, je n'aurais pas manqué de vous observer que vous passez trop légèrement sur le compte de mon coopérateur. Vous concevez qu'ayant à tenter une opération extrêmement délicate, neuve & inusitée, j'avais besoin d'un confrère éclairé, sectateur de mon opinion, habile lui-même dans la pratique des Accouchemens, capable enfin de me seconder autant par ses lumières que par sa dextérité. C'est, Monsieur, ce que j'ai trouvé, & j'ose le dire, au-delà de l'expression, dans M. Alphonse le Roy, mon très-habile confrère. Il en coûterait trop à ma reconnaissance de taire ici les obligations que je lui ai, & si le public daigne accueillir le succès de cette opération, vu son importance pour l'humanité, il voudra bien, & je l'en supplie savoir gré à M. Alphonse le Roy des soins qu'il y a donnés.

 P R O C È S - V E R B A L

De la section de la symphyse du pubis , faite sept heures après la mort de la nommée le Bel , âgée d'environ dix-huit ans , arrivée l'instant après son accouchement à terme.

Nous soussignés, Docteurs en Médecine & Maîtres en Chirurgie, assemblés rue de la Licorne, maison d'un Tonnelier au quatrième sur le derrière, le 13 Novembre 1777, vers les sept heures du soir, où gissait le cadavre d'une femme qu'on nous a dit être morte le même jour entre onze heures & midi, avons procédé à l'examen du cadavre de ladite femme, & nous nous sommes assurés, 1°. que cette femme était morte peu de tems après être accouchée; 2°. que sa mort était absolue; 3°. d'après les certitudes de sa mort, nous avons arrêté que, quoiqu'il n'y eut pas entre l'instant présent & celui de sa mort, l'intervale prescrit par les loix, attendu l'utilité dont il peut être de faire la section de la symphyse des pubis le plus près possible de la mort, nous avons tous pensé qu'on pouvait procéder à cette opération, en vertu toutefois de la même circonspection qu'on apporterait dans une opération de cette nature faite sur la femme vivante, après quoi nous y avons procédé. Le cadavre mis dans la situation où sont les personnes qu'on taille au grand appareil, c'est-à-dire, dans un plan incliné & la section de la symphyse faite avec soin, l'écartement naturel des os s'est trouvé de sept lignes & demie à la partie supérieure, & environ sept lignes à l'inférieure, ensuite on a fortement écarté les cuisses, & l'écartement est devenu de vingt lignes: c'est ce que les souf-

signés certifient par les apposés au Procès-verbal avant de se séparer. Goubelly, D. M. P. du Bertrand, Perrhille, Baget, Babel, Allan, Didier, Bamps, D. M. Hostem, D. M. Smetr, D. M. Bodin, Jarrofoy, Forestier, Laufrial.

Le lendemain 14 Novembre sur les onze heures du matin, assisté de MM. les Médecins & Chirurgiens soussignés, M. Laverjat a procédé à l'examen des parties divisées qui ont fourni les résultats suivans.

1°. Une incision aux tégumens qui s'étendait depuis la partie moyenne supérieure des muscles pyramidaux, à la partie moyenne inférieure & latérale de la petite lèvre droite, à ce moyen la commissure supérieure des grandes lèvres n'a point été divisée.

2°. Quinze lignes d'intervalles de la tubérosité des pubis, à l'angle musculaire.

3°. Les muscles pyramidaux séparés.

4°. Le canal de l'urèthre, la vessie & le vagin intacts.

5°. La branche droite du clitoris, le muscle ischio-caverneux droit coupé.

Première expérience, les pubis ayant été écartés de deux pouces.

L'écartement du sacrum avec l'os des isles gauche, deux lignes trois quarts à la partie moyenne & inférieure; la même symphyse écartée de trois lignes & demie dans le détroit supérieur. Les ligamens qui joignent cette symphyse seulement détendus supérieurement, & en devant inférieurement déchirés.

Les ligamens de la symphyse sacro-iliaque droite, distendus & non-déchirés, l'écartement moindre qu'au côté gauche.

Diamètres.

Le grand diamètre ou transversal du bassin mis à nud, cinq pouces & demi.

Le petit diamètre de la faille du sacrum au pubis droit, quatre pouces & demi: au pubis gauche, quatre pouces sept lignes. Dans les efforts que l'on a fait pour écarter les pubis au-delà de deux pouces, l'angle supérieur de la plaie était très-tendu.

Deuxième expérience, les pubis en contact.

Diamètres.

De la faille du sacrum à la symphyse des pubis, quatre pouces deux lignes.

Le diamètre transversal, quatre pouces sept lignes trois quarts.

Troisième expérience, les pubis écartés de deux pouces & demi.

L'écartement de la symphyse sacro-iliaque gauche au détroit supérieur, cinq lignes.

Les ligamens du côté droit très-distendus & prêts à se rompre.

Diamètres.

Les efforts ont été faits de devant en dehors pour imiter ceux de la tête de l'enfant dans sa progression.

De la faille du sacrum, au pubis droit, quatre pouces sept lignes: au pubis gauche, quatre pouces neuf lignes & demie: le diamètre transversal neuf pouces dix lignes & demie.

Quatrième expérience, les pubis à trois pouces d'écartement.

Les ligamens qui recouvrent les symphyfes déchirés, & l'on a introduit l'extrémité du doigt index dans l'écartement de la symphyse sacro-iliaque gauche, avec la plus grande facilité.

Les cartilages de chaque pubis avaient dans le milieu deux lignes d'épaisseur.

La division a été faite en haut dans le milieu de l'épaisseur du cartilage gauche & s'est terminée inférieurement.

Goubelly, D. M. P. Pelletau, Coutouly, du Bertand, de Sault, Georget, d'Harnicourt, Didier de Louvoy, Babel, Allan, Ferary, D. M. de Padoue, Hofstein, D. M. Bamps (1) D. M. Baget fils, Bodin, Cotreaux & Lauerjat.

D É C R E T

De la Faculté de Médecine de Paris, du 6 Décembre

1777.

LA Faculté de Médecine, dont les desirs les plus ardens & les travaux ont toujours eu pour but de favoriser & d'augmenter les progrès de l'art de guérir, qui a toujours accueilli avec un empressement sincère, comblé d'éloges, & communiqué à tous les Savans, les inventions ou essais utiles, a unanimement arrêté, 1°. que le récit de ce qui avait été fait & arrêté le premier d'Octobre, le 3 Décembre de cette année, serait imprimé en latin, tel qu'il venait d'être lu, & en français: que le Mémoire que venait de lire M. Sigault, sur la section des *os pubis* qu'il avait pratiquée sur la femme Souchot, serait également imprimé, ainsi que le Rapport & le Jugement de MM. les

(1) Ce jeune homme est l'auteur d'une Dissertation latine qui porte pour titre: De la préférence qu'on doit donner à l'opération Césarienne sur la section du pubis. S'il se fut un peu moins hâté de donner au Public ce petit Opuscule, probablement il n'eut jamais vu le jour; car il ne contient pas le quart des objections que nous offrons ici & que nous réfutons.

Commiffaires, fur cette fection , fes effets & fa guérifon : que ces différentes pièces, imprimées au plutôt, au nom & aux frais de la Faculté, feraient non-feulement distribuées à tous les Docteurs, aux Médecins régnicoles & étrangers, mais encore présentées au Monarque Bienfaifant qui nous gouverne, aux Princes, aux Miniftres & Magiftrats, afin que tout le monde foit instruit de la découverte de ce nouveau moyen de fauver des meres & leurs enfans.

2°. Que MM. Sigault & Alphonse le Roy, qui avaient déjà si bien mérité de la Médecine & du Public, seraient priés de mettre la dernière main à leur bonne œuvre, & de communiquer & soumettre à l'examen de la Faculté, leurs observations sur cette opération, leurs vues pour la perfectionner, & leur jugement sur les états de la mere ou de l'enfant qui la rendent nécessaire : que tous les Savans seraient invités à faire connaître leurs travaux & les essais relatifs à cette opération.

3°. Qu'en même tems qu'elle ne peut refuser son admiration & donner assez d'éloges, au courage & à la magnanimité de la femme Souchet, elle regrette vivement de n'avoir pas les moyens de fournir à cette femme & à son enfant réduits à une cruelle indigence, une pension annuelle, qui puisse les aider à vivre ; que cependant le Doyen sera chargé de leur délivrer une somme modique, pour subvenir, au moins, aux besoins pressans de la misère & de la faim : elle lui promet en outre ses services, ses bons offices, & même de porter aux pieds de notre Monarque Bienfaifant, ses respectueuses prières pour elle ; & de solliciter auprès des Miniftres & de tous les ordres des citoyens, une récompense pour cette femme forte, qui s'est dévouée à une opération nouvelle, & dont il n'y avait encore aucun exemple ; qui par ce dévouement a fait naître dans le

cœur des meres , assez malheureuses pour être dans le même cas , la douce & légitime espérance d'échapper à la mort , & de jouir du plaisir d'être meres ; qui a conservé la vie à nombre d'enfans que l'on pourra sauver désormais ; qui , en un mot , a procuré un si grand avantage à tout le genre humain.

4°. Que la reconnaissance due à M. Sigault , qui a imaginé , soutenu & pratiqué cette opération , est d'autant plus grande , qu'il a rendu des services plus importans en communiquant ce fruit de son génie , en le mettant à exécution , & par la générosité avec laquelle il a fourni lui-même aux dépenses ; qu'il n'est point en son pouvoir de décerner au conservateur des citoyens , une récompense digne de ce bienfait : qu'elle veut que ce Confrère recommandable jouisse dans son sein , d'une distinction honorable , & que la génération présente & les futures apprennent combien il est digne d'estime , combien il mérite d'éloges : en conséquence , elle a ordonné que sur le revers du jetton d'argent (du Doyen) on gravera l'inscription suivante :

L'an 1768 , M. Sigault (Docteur en Médecine de la Faculté de Paris) a inventé & proposé la Section de la Symphyse des os Pubis ; en 1777 , il l'a pratiquée avec succès.

Elle a ordonné aussi que cent de ces jettons seraient remis à M. Sigault.

Et comme M. Sigault a rendu publiquement à M. Alphonse le Roy , notre confrère , le témoignage que , par ses expériences , ses travaux & ses exhortations , il avait beaucoup contribué à lui faire entreprendre cette opération , à achever l'accouchement & à guérir la plaie ; la Faculté a arrêté que l'inscription ci-dessus serait terminée par ces mots :

*M. Alphonse le Roy, Docteur en Médecine de la Faculté
de Paris, l'a aidé.*

& que cinquante de ces jettons seraient donnés à M. le Roy.

Telle a été la conclusion portée par moi J. C. DESESSARTZ;
Doyen.

Et signée par les deux plus anciens de chaque Ordre :
MM. HAZON, COCHU, DU HAUME, LEZURIER.

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un manuscrit intitulé : *Recherches historiques & pratiques sur la section de la symphyse du Pubis*, par M. Alphonse le Roy, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris; je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 5 Avril 1778.

R A U L I N.

E R R A T A.

Page 10, lig. 11, *supprimez* Fernel, Dulaurens.

Page 62, lig. 12, trois pouces, *lisez*, deux pouces.

A PARIS, de l'Imprimerie de P H. - D. P I E R R E S,
Imprimeur de la Société Royale de Médecine, 1778.